

Messenger

Plesder



EVENEMENT

Tour de France

REPORTAGE

Créations d'entreprises

PORTRAIT

Merci à 3 présidentes

Vie Locale

Les aînés	4
État civil	6
Les classes 4	7
Nouvelles activités à Plesder	8
Illuminations	9
Recensement	10

Comptes-rendus / Conseil municipal 11

Finances 14

infos travaux

Travaux 2024	15
Travaux prévus en 2025	16

Vie Scolaire

"La Petite Courcière" l'école	17
"La Petite Courcière" Le Périscolaire	18

CCBR

Appel à projet maisons éclusières	20
Sondage magazine CCBR	21

Vie Associative & Culturelle

Associations de Plesder	22
Associations hors Plesder	28
Calendrier des manifestations	30

infos Pratiques

Passeports / Cartes d'identité /	
Permis de conduire	31
Recensement militaire	31
Inscription liste électorale	31
Bonnes pratiques	32
Maison France Service	33
Destruction nids de frelons asiatiques (rappel)	34
Collecte des déchets	34

Contacts Utiles 35

Directeur de publication : Évelyne SIMON-GLORY

Rédaction et Coordination : Christelle FREBY

Crédits photos : Commune de Plesder

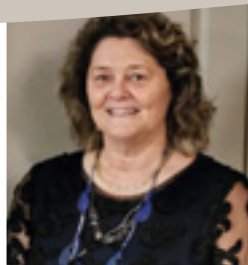
Conception et Impression : ATIMCO - Combours

Imprimé sur papier recyclé / **Atimco**® IMPRIMERIE

Tirage : 430 exemplaires

Dépôt légal : Décembre 2024 | Édition n°136





Chères Plesdéroises, Chers Plesdérois,

A L'aube d'une nouvelle année, c'est souvent l'occasion de faire un bilan, mais aussi le temps de dresser les perspectives pour le futur. Ce passage à une nouvelle année, qui demeure hautement symbolique, c'est aussi pour certains d'entre nous, prendre de nouvelles résolutions. Pour nous élus, comme pour tous les élus municipaux de France, le glissement vers 2025, c'est basculer vers la Fin de notre mandature.

Sur notre commune, un bon nombre de nos engagements proposés lors des élections de 2020 ont déjà été réalisés, mais il n'en demeure pas moins que d'autres projets, structurants pour notre territoire, verront, peut-être, le jour avant la fin du mandat. Cet édit, est pour moi, l'occasion de vous exposer les perspectives pour les mois à venir.

Mais avant d'essayer de vous tenir des promesses, je souhaiterais attirer votre attention sur le fait que je n'essaierai pas de vous donner un cour d'économie. Des "sachant" sauront mieux le faire que moi. Ce que je peux vous affirmer, c'est que notre commune se sort bien de cette crise jusqu'à présent, mais en 2025, qu'en sera-t-il ? Entre **"ceux qui disent il faut faire et ceux qui disent il ne faut pas faire"**, nous ne savons plus à quel saint se vouer. Aujourd'hui nous nous en sortons, parce que nous sommes des praticiens territoriaux **"sans commune, pas de territoire, sans commune pas de France, sans commune pas d'Etat"**. Tout cela veut dire que les Maires de notre pays ne peuvent plus donner le change à leurs populations.

Au vœux de 2024, je vous annonçais la réalisation de notre future salle des associations. Il s'avère que rien n'a

été fait pour la simple raison, qu'en juin nous apprenions la suppression des subventions demandées. Grâce à une certaine pugnacité, j'ai réussi à obtenir 60 000 € en novembre dernier. Il en manque mais je pense que nous pourrons démarrer les travaux courant février mars. Enfin un lieu qui vous revient de droit et qui va enfin voir le jour.

Je remercie M. le Préfet et M. le Sous-préfet de St-Malo pour leur écoute et l'aide apportée à notre commune.

Je vous invite à feuilleter ce Messenger afin que vous preniez connaissance de toutes les préoccupations et engagements qui nous tiennent à cœur.

Comme vous pourrez le constater les sujets ne manquent pas. Malgré, le contexte économique, notre gestion de la collectivité et le suivi permanent d'une prospective financière nous permettront de conduire ces projets, tout en respectant les indicateurs financiers que nous nous sommes fixés.

Notre devise est et restera : qu'il faut toujours être en capacité de réfléchir à l'avenir, de construire le territoire de demain, pour le bien de tous, tant en matière de services à la population, que d'urbanisme, de développement durable. Tous ces ingrédients réunis sont une source d'énergie précieuse pour les élus que nous sommes.

Mon conseil municipal et moi-même vous souhaitons une excellente année 2025 et nous aurons l'occasion d'en échanger le **vendredi 10 janvier 2025**.

Évelyne SIMON-GLORY,
Maire de PLESDER



 Évelyne Simon-Glory Maire de Plesder
 et son Conseil Municipal



 sont heureux de vous convier à la cérémonie des Vœux

Le vendredi 10 janvier à 19 h
 À la Salle de Jeunes et de la Culture





Mairie de Plesder 2 place de l' Erable 35720 PLESDER 02.99.69.44.76

La résidence du Bignon



Au Bignon comme à la maison

Les familles, les bénévoles et les proches des résidents sont de plus en plus nombreux à s'impliquer dans le quotidien de la résidence, rendant le quotidien toujours plus chaleureux et convivial. Toutefois à ce rythme un problème de taille commence à se poser, on manque de place pour accueillir tout le monde notamment lors des fêtes de janvier (galette des rois) et de septembre (fête des familles), cette année encore ces fêtes ont battu les records de participation.

La fête de la musique a elle aussi de plus en plus de succès bien qu'elle se soit tenue en semaine cette année, nous y avons convié nos amis les bénévoles de l'association Les petits frères des pauvres qui sont venus avec les personnes isolées qu'ils accompagnent à domicile.

Au-delà des concerts et des animations musicales qui ont toujours beaucoup de succès, les arts plastiques se sont aussi invités cette année. Une exposition a été créée par les résidents avec l'aide des artistes de l'association de l'Art dans les épinards, ce projet, financé par la communauté de communes, est le résultat de plusieurs rencontres où les résidents étaient invités à donner vie à des objets qui ont une valeur sentimentale pour eux. Dès le printemps un nouveau projet prendra vie, toujours avec la participation des mêmes artistes et en associant les enfants de l'accueil de loisir, ce nouveau projet, soutenu par la fondation Famileo, aura pour objectif de créer des fresques intergénérationnelles sur les murs du parc de la résidence.

Le programme des animations collectives est créé par les résidents pour les résidents tous les mois. En parallèle on se félicite d'une hausse des accompagnements individualisés, grâce au renforcement de l'équipe par la création d'un poste d'aide-médico-psychologique. Ces accompagnements proposés par l'AMP et les soignants s'adressent en priorité aux résidents les plus isolés, ceux qui sont réfractaires aux animations collectives et ceux manifestant parfois des signes d'agitation, ils sont une forme de solution non médicamenteuse pour favoriser l'apaisement et le bien-être.

Les rencontres intergénérationnelles restent un véritable rayon de soleil pour les résidents, elles sont régulières et prennent des formes diverses : exposition des dessins des écoliers dans le parc, temps de lectures à la bibliothèque, jeux, chants... à l'occasion des fêtes de Noël plusieurs rencontres aussi se dérouleront, que ce soit pour partager des gourmandises ou se faire cadeau de délicates attentions.

Des projets pour tous

On est plutôt bien au Bignon, mais le lien avec l'extérieur est essentiel. Familles, amis, voisins, nous avons à cœur de faire profiter à tous nos services et nos compétences. Le véhicule adapté aux personnes en fauteuils roulant et le vélo triporteur peuvent être empruntés par tous les habitants

des 4 communes (Pleugueneuc, Plesder, La Chapelle-aux-Filtzméens et Trévérien)

Le parc aussi est ouvert à tous, l'accès est sécurisé par un digicode pour la tranquillité des résidents mais un simple coup de fil à la résidence et nous vous transmettrons le code. Petits et grands peuvent s'y rencontrer, s'y balader, observer le troupeau de mouton et apprécier les fresques et les expositions.

Avec le soutien de la conférence des financeurs de l'Ille-et-Vilaine la résidence a aussi organisé une série d'actions à destination des aidants et des personnes vivant à domicile dans le cadre de la prévention du bien vieillir. La journée de lancement organisée le 12 février a attiré une quarantaine de participants. Elle a été suivie de plusieurs cycles d'activités : sport adapté, équilibre, sophrologie.

Nous ne nous substituons pas à un accueil de jour mais nous pouvons ponctuellement accueillir, les personnes vulnérables ou isolées dans un lieu adapté, sécurisé, chauffé l'hiver et climatisé l'été. Tout le monde peut profiter des animations et le café est à volonté.

Si vous-même ou vos proches connaissez des difficultés au domicile que ce soit en terme d'autonomie ou d'isolement, n'hésitez pas à nous contacter.

La participation :

Le secret du bien être des résidents, de la confiance des familles et de la qualité de vie de l'équipe c'est de permettre au plus grand nombre d'exprimer son avis, ses idées, ses questions... Plusieurs instances se réunissent régulièrement et sont ouvertes à tous :

- **Réunion des résidents** : réunion mensuelle lors de laquelle les résidents élaborent avec l'animatrice le programme des activités, des sorties et des festivités à venir
- **Conseil de Vie Sociale** : Trois fois par an il se réunit pour faire le point sur le fonctionnement de la résidence, les projets en cours et à venir, mais aussi et surtout pour échanger sur les problématiques actuelles, répondre aux questions posées, proposer des pistes d'amélioration... Pour renforcer son efficacité et la participation de tous, des représentants ont été nommés : une représentante des résidents, une représentante des familles, une représentante des bénévoles. Ils disposent d'une boîte à lettre et d'une boîte mail (cvs@residencedubignon.fr) pour être joignables facilement. Lors des réunions les membres sont assistés de la direction de l'établissement, des membres du conseil d'administration et de l'équipe. Depuis la nomination de représentants, des familles et des résidents ont osé soulever des questions et proposer des évolutions qui pourront profiter à tous. Nous saluons ce progrès et nous nous réjouissons que le bon fonctionnement de la résidence soit de plus en plus l'affaire de tous.

- **Les commissions** : deux fois par an elles rassemblent les résidents et toutes les personnes intéressées pour échanger d'une part sur l'animation et d'autre part sur la restauration, à cette occasion les résidents concoctent eux-mêmes les menus des repas des fêtes de fin d'année

Un lieu de vie mais aussi un lieu de travail :

Face à la crise que traversent tous les EHPAD (hausse des charges, difficultés à trouver des salariés qualifiés et augmentation du niveau de dépendance et de la prise en soin), la qualité de vie au travail des salariés est une préoccupation permanente et fait l'objet d'évolutions organisationnelles et matérielles. En début d'année, 4 salariées ont été CDIées. Tour à tour plusieurs salariées aides-soignantes ont validé leur certificat d'ASG (assistante de soin en gérontologie). Nous accueillons toute l'année des stagiaires des divers horizons et accompagnons des apprentis tout au long de leur formation. Des formations sont régulièrement proposées, le plus souvent sur les thèmes de la bientraitance, de la communication thérapeutique, souvent des choses déjà connues de tous mais qui contribuent à souder l'équipe autour de valeurs communes essentielles. Le bien-être des résidents et de l'équipe est une priorité.

Plusieurs évaluations et audit se sont succédés ces derniers mois. Des résultats très positifs qui rassurent et sont une reconnaissance de l'effort collectif mené au quotidien par toute l'équipe. Les quelques points d'amélioration qui ont été soulevés ont aussitôt fait l'objet de plans d'action et de nouveaux partenariats : nous avons désormais l'appui d'une

infirmière hygiéniste du centre opérationnel d'hygiène du CH de Saint-Malo et nous pourrons aussi bientôt compter sur l'appui d'infirmière de d'astreinte de l'HAS en cas de difficultés la nuit.

Cette année avez aussi lieu la « coupe PATHOS » une évaluation réalisée par les médecins de l'Agence Régionale de Santé, pour estimer le plus précisément possible le niveau de prise en soin dont les résidents ont besoin. Cette évaluation détermine les dotations dont l'établissement pourra disposer pour les 5 prochaines en terme d'effectifs professionnels.

MERCI :

Le meilleur pour la fin... on ne le dit jamais assez... un grand merci aux bénévoles, toujours plus nombreux et essentiels, animation d'activité, accompagnement aux sorties, entretien et embellissement du parc. Tous les habitants qui souhaitent, à leur façon, à leur rythme, contribuer à la qualité de vie des résidents peuvent nous contacter, on a du café à volonté !

On remercie aussi, la Compagnie d'Eole qui nous invite aux événements qu'elle organise, la compagnie de théâtre la Tanouarn mais aussi l'ensemble vocal de Rennes... toutes ces personnes qui ont à cœur d'offrir à nos aînés des moments d'évasion.

[//animation97.wixsite.com/residencedubignon](http://animation97.wixsite.com/residencedubignon)

*Le Président Luc GALLAIS,
le Directeur Vincent Suarez,
l'équipe de la résidence du Bignon*



Repas annuel des Aînés



Comme chaque année, la Commission Communale Action Sociale, a organisé son repas annuel à l'attention des aînés de la commune. Il s'est tenu le dimanche 6 octobre.

Madame le Maire, entourée des membres de cette commission, a accueilli cinquante-trois convives à la Salle de Jeunes et de la Culture.

Tous se sont retrouvés pour partager un moment de convivialité autour d'un excellent repas concocté, cette année encore, par le traiteur DSP de Taden.

La commission communale d'action sociale vous remercie pour votre présence qui a fait la réussite de cette manifestation et informe que les personnes de plus de 70 ans, ne faisant pas partie de la liste des convives, sont invitées à se présenter à la Mairie afin d'être invitées au repas de l'an prochain.

Nos chanteuses ont égayé cette journée.

Merci à cette commission pour l'organisation de ces bons moments de partage avec nos aînés.

COLIS

Les traditionnels colis, préparés par la commission action sociale, seront remis aux personnes qui y prétendent avant les fêtes de fin d'année.



État civil – Année 2024

NAISSANCES (7 au total)

- 28 janvier 2024 Ana VERACHOTKREKRAI
- 23 Mars 2024 Iris GARNAUD
- 18 juin 2024 Émi THAN VATHANA
- 10 août 2024 Loëvann FRANCI

MARIAGES

- 06 juillet 2024 Étodie FOUVILLE & Rémy HAMON

DÉCÈS

- 15 avril 2024 Jacki BIGOT 75 ans
- 17 septembre 2024 Stéphane LORY 48 ans
- 20 mai 2024 Joseph TOSTIVINT 75 ans
- 17 octobre 2024 Marie BASSOTY épouse DELAHAYE 87 ans



Fête des Classes 4

Dimanche 17 novembre, une équipe de bénévoles (Laetitia, Magali, Nyna, Cécile, Flavie et Gabin) a organisé la journée des classes 4 de Plesder.

Après un hommage aux anciens combattants, Mme le Maire, Evelyne SIMON-GLORY, a déposé une gerbe au monument aux Morts. A la suite de cet hommage, les gens présents se sont rendus à la mairie pour la traditionnelle photo des classes 4, regroupant 32 personnes, dont 6 bébés de l'année.

90 personnes ont participé au repas festif et dansant, organisé à la SDJC.

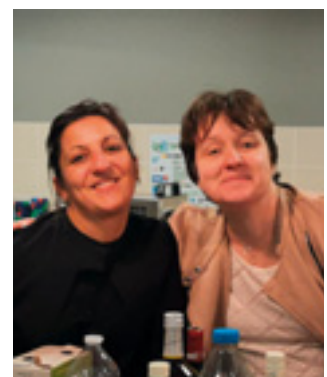
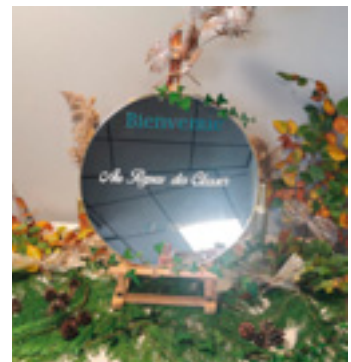
Les classes de Plesder existent depuis 1970. L'organisation de cette fête permet de retrouver d'anciens camarades d'école, ou personnes nées à Plesder et de se remémorer quelques bons souvenirs autour d'un bon repas.

Mme le Maire et les conseillers municipaux souhaitent remercier les bénévoles pour l'organisation de ces classes 4. Grâce à leur engagement, leur courage, la reconnaissance des vraies valeurs et leur pugnacité, Plesder a pu revivre ces moments magiques, que sont les classes.

L'organisation des classes est un véritable défi pour retrouver les personnes de la classe.

Les organisateurs étaient satisfaits de voir une telle réussite et une telle participation à cette fête.

Dès aujourd'hui nous lançons un appel aux futurs organisateurs des classes 5.



Nouvelles activités



EMILIA BEAUTÉ

Bonjour, moi c'est Emilia

Après plus de 10 ans à chouchouter vos envies de beauté, j'ai posé mes valises à Taden pour ouvrir mon tout nouveau salon d'esthétique !

Soins du visage, massages relaxants, manucures ou encore épilations : tout est pensé pour vous offrir un moment de détente et de bien être dans la bonne humeur

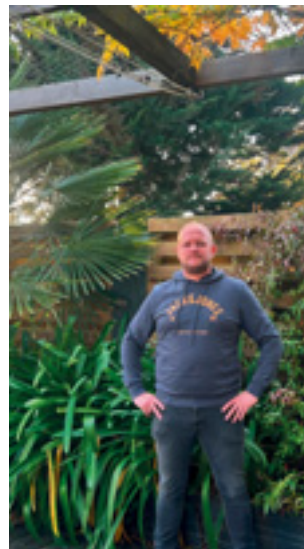
Je vous accueille avec le sourire et une énergie solaire, prête à sublimer votre beauté naturelle.

Rendez-vous à 3 Boulevard du Petit paris 22100 Taden pour découvrir ce petit cocon rien que pour vous !

Emilia RUSU

EDEN natur'concept

Depuis octobre, Alexandre Boileau a créé Eden natur'concept, une entreprise de création et aménagement de jardin. « *Après neuf ans d'expérience en tant que chef d'équipe dans une entreprise d'aménagement de jardin, j'ai souhaité me mettre à mon compte* », raconte le nouveau chef d'entreprise.



Sa société propose à sa clientèle les prestations suivantes : petite maçonnerie, paysagère, pose de clôture, création de terrasse, plantation, engazonnement, aménagement de piscine, spa pergola ou cuisine d'été.

Eden natur'concept travaille en relation avec Creogarden, bureau d'étude paysagère situé à Saint-Grégoire, ainsi qu'en collaboration avec l'entreprise Piscine en scène située à la Mézière, pour les aménagements extérieurs et intérieurs de piscine.

Alexandre se déplace dans un rayon de 70 km autour de Plesder.

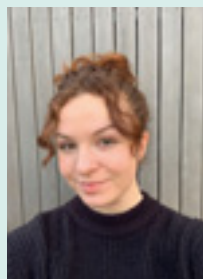
+ infos :

M. Alexandre BOILEAU | Tél. 06 30 95 90 97

Alexandreboileau3107@gmail.com

Eden natur'concept (facebook)

SOLEMNIIS



Après avoir suivi une formation de 2 ans et obtenu mon diplôme en photographie, j'ai monté mon auto-entreprise en août 2024.

Je vois, par la photographie, un moyen de laisser libre court à mon imagination.

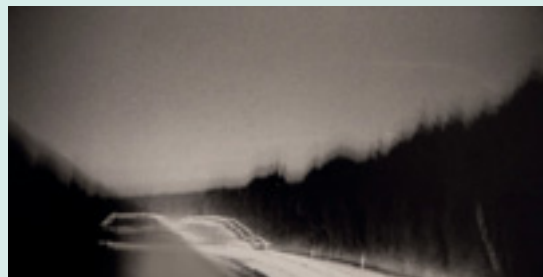
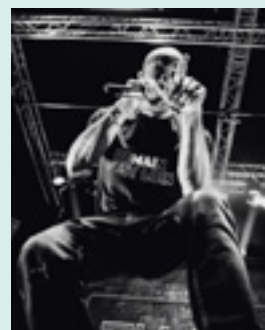
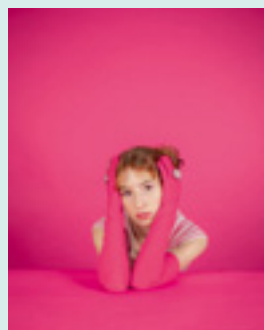
J'aime réaliser des projets photos de A à Z : recherche d'idées, création de décors, shooting et même développement et tirage argentique.

Passionnée par la photographie et la musique, j'aimerais créer des visuels pour des artistes (pochette d'album, communication, presse...). Je suis également photographe pour La Nouvelle Vague à Saint-Malo et pour l'Ubu à Rennes lors des concerts.

Ma formation m'a permis d'apprendre à réaliser tout type de photographie (corporate, reportage, studio, portrait, mode, argentique...).

Je suis disponible pour tout type de projets, n'hésitez pas à me contacter !

Solène MOREL



+ infos :

Mail : solene.mlphoto@gmail.com

Site internet : solemniis.com

ASSISTANTE MATERNELLE

Je me présente, je m'appelle Mylène, j'ai 35 ans.

Je suis accompagnante éducative de formation, je travaille en structure collective (multi-accueil) depuis 8 ans. Toutes ces années m'ont permis d'acquérir de l'expérience professionnelle.

Aujourd'hui, accompagner, favoriser l'autonomie, respecter le rythme du jeune enfant sont mes priorités. C'est pourquoi, j'ai décidé de m'installer en tant qu'assistante maternelle à domicile à partir du 15 juillet 2025.

Vous pourrez me retrouver sur la commune de PLESDER (35), en campagne. Mon domicile se situe à moins d'1km de l'axe Rennes/Saint-Malo et limitrophe au 22 (Lanvallay, Dinan, Évrans). Je propose un accueil régulier, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 (horaire variable en fonction des besoins des familles), vacances scolaires.

Nous possédons une grande maison, avec 6 chambres, de l'espace extérieur sécurisé avec coin de verdure, beaucoup d'animaux (chevaux, chèvre, poules, coq, chien, chats).

Je suis une professionnelle bienveillante, à l'écoute, patiente, de nature calme, douce et sécurisante. Je respecterai le rythme de chacun, répondrai aux besoins de chaque enfant dans la sécurité, la communication bienveillante, la motricité et le jeu libre, l'autonomie, la diversification alimentaire,



l'éveil sensoriel, le langage, la découverte des sens en extérieur, activité avec le relais, éveil musical.

Si vous avez plus de questions, n'hésitez pas à me contacter, je reste à votre disposition.

+ infos :

Mme GUIDÉ Mylène | Tél. 06 28 49 14 25
18, route de Beaulieu | 35720 PLESDER

Illuminations

Magnifique journée !

Le samedi 7 décembre dernier, bénévoles, élus ainsi que toutes les associations de Plesder ont réussi à créer cette féerie de Noël.

Pose des illuminations le matin par des bénévoles et des élus.

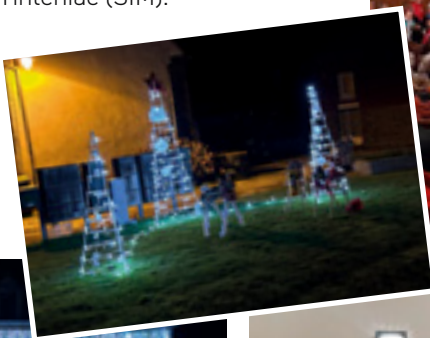
L'après-midi, installation par toutes les associations du petit marché de Noël dans la Salle de Jeunes et de la Culture, et en soirée, concert dans l'église assuré par la chorale de l'école de musique de Tinténac (SIM).

Le père Noël nous a fait la surprise de passer sur notre petit marché de Noël. Ho Ho Ho !!!! Les enfants présents l'ont accueilli en chantant.

Merci à tous, pour cette très belle réussite.

Plesder a vécu, ce 7 décembre, des moments très forts malgré les intempéries.

Nous espérons vous avoir donné, tout l'enchantement que nous sommes en droit de trouver dans ces moments de fêtes de Noël et ce, pour le plus grand émerveillement de vos enfants mais pas que...





Recensement à Plesder du 16 janvier au 15 février

En 2025, Plesder réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier 2025.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette**



Nos agents recenseurs : Cindy GEFFROY & Evelynne LEBRUN

dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

2. Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. **Identifier les besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter : Christelle FREBY, secrétaire générale de mairie.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site **le-recensement-et-moi.fr**.

MOT DE MADAME LE MAIRE

Le recensement est très importante pour la commune. Je vous remercie de bien vouloir réserver un accueil chaleureux à nos agents recenseurs, et compléter les formulaires en ligne si vous le pouvez ou sur papier, le cas échéant. L'agent recenseur, porteur d'une carte dédiée à sa mission, passera chez vous et vous expliquera toutes les formalités.

Pour plus d'information, vous pouvez également contacter le secrétariat de la Mairie au 02.99.69.44.76.

Séance du 12 décembre 2023

Absents : M. AUBERT Philippe, Mme BRYON Jocelyne, Mme BONENFANT Nathalie

N°38/2023 : Instauration du Compte Epargne Temps. Adoptée à l'unanimité

N°39/2023 : Avenant n°8 – Convention de mutualisation de l'accueil de loisirs à Pleugueneuc. Adoptée à l'unanimité

N°40/2023 : Demande de subvention au titre du fonds de concours de la communauté de commune – Extension atelier technique communal. Adoptée à l'unanimité

N°41/2023 : Création de noms de voies. Adoptée à l'unanimité

N°42/2023 : Acquisition d'un bien soumis au droit de préemption urbain. Adoptée à la majorité (Mme CLOSSAIS ne prend pas part au vote)

N°43/2023 : Convention de gestion avec le CDG35 pour le contrat d'assurance des risques statutaires. Adoptée à l'unanimité

N°44/2023 : Décision modificative n°4 – Budget Communal. Adoptée à l'unanimité

Séance du 24 janvier 2024

Procuration : Mme PINARD GONY Axelle donne procuration à Mme GADENNE Nathalie

Absents excusés : M. SIMÉON Franck, M. DELAROCHEAULION Frédéric

Absents : M. MOREL Jean-Pierre, Mme BRYON Jocelyne, Mme BONENFANT Nathalie

N°1/2024 : Demande de subvention au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) et de la DSIL (Dotation de Soutien d'Investissement Local) – Création d'une salle des associations. Adoptée à l'unanimité

N°2/2023 : Modification du tableau des emplois : suppression du poste de rédacteur et création d'un poste de rédacteur principal 2^e classe suite à avancement de grade. Adoptée à l'unanimité

Séance du 20 février 2024

Absents : Mme PINARD GONY Axelle, Mme BRYON Jocelyne, Mme BONENFANT Nathalie

N°3/2024 : Autorisation donner au maire pour engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent). Adoptée à l'unanimité

N°4/2024 : Désignation d'un référent déontologue de l'élu local. Adoptée à l'unanimité

Séance du 9 avril 2024

Procuration : Mme PINARD GONY Axelle a donné pouvoir à Mme GADENNE Nathalie

Absents : Mme CLOSSAIS Soazig, Mme BRYON Jocelyne, Mme BONENFANT Nathalie

N°5/2024 : Adoption des Comptes Financiers Uniques 2023. Adoptée à l'unanimité

BUDGET PRINCIPAL	Fonctionnement	Investissement
dépenses	538 868,66 €	91 445,70 €
recettes	610 924,47 €	81 748,93 €
résultat comptable 2023	72 055,81 €	-9 696,77 €
report résultat 2022	111 109,40 €	11 936,64 €
résultat de clôture 2023	183 165,21 €	2 239,87 €
résultat global de clôture 2023	185 405,08 €	

BUDGET ASSAINISSEMENT	Fonctionnement	Investissement
dépenses	50 928,58 €	45 896,67 €
recettes	70 094,68 €	46 477,99 €
résultat comptable 2023	19 166,10 €	581,32 €
report résultat 2022	102 482,18 €	-16 456,54 €
résultat de clôture 2023	121 648,28 €	-15 875,22 €
résultat global de clôture 2023	105 773,06 €	

N°6/2024 : Affectation des résultats 2023. Adoptée à l'unanimité

BUDGET PRINCIPAL	Dépenses	Recettes
001 Solde d'exécution d'investissement négatif reporté		2 239,87 €
Restes à réaliser	86 950,66 €	
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés (Recettes d'investissement)		84 710,79 €
002 Résultat de fonctionnement reporté		98 454,42 €

BUDGET ASSAINISSEMENT	Dépenses	Recettes
001 Solde d'exécution d'investissement négatif reporté	15 875,22 €	
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés (Recettes d'investissement)		15 875,22 €
002 Résultat de fonctionnement reporté		105 773,06 €

N°7/2024 : Vote des taux des impôts directs locaux 2024. Délibération annulée par la Préfecture.

Elle sera présentée de nouveau au Conseil Municipal du 21 mai 2024

N°8/2024 : Subventions aux associations 2024. Adoptée à l'unanimité

	Montants alloués en 2023	Propositions pour 2024
Associations extérieures		
comice agricole (1€/habitant)	0,00 €	792,00 €

office des sports (1€/habitant)	795,00 €	792,00 €
ass. Familale rurale du canton de Tinténac (ADMR)	0,00 €	100,00 €
ass. Prévention routière SAINT GREGOIRE	0,00 €	30,00 €
sous total	795,00 €	1.714,00 €
Associations plesderoises		
ACCA	150,00 €	150,00 €
ACCA : subv pour destructions de nuisibles	150,00 €	150,00 €
Anciens combattants	150,00 €	150,00 €
Anciens combattants : subvention exceptionnelle pour achat d'un drapeau	750,00 €	
Club de l'Amitié	150,00 €	150,00 €
Comité de jumelage Plesder/Ahorn	150,00 €	150,00 €
Relais des villages	150,00 €	150,00 €
Foyer des jeunes		150,00 €
APE	150,00 €	150,00 €
Gym d'entretien plesderoise	150,00 €	150,00 €
Théâtre «tous en scène»	150,00 €	150,00 €
Cercle sportif Plesder/Tréverien/Pleugueneuc		150,00 €
RC Plesder		150,00 €
sous total	2.100,00 €	1.800,00 €
TOTAL	2.895,00 €	3.514,00 €

N°9/2024 : Adoption du budget primitif 2024 du BUDGET PRINCIPAL. Adoptée à l'unanimité

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	696 388,42 €	344 060,86 €	1 040 449,28 €
Recettes	696 388,42 €	344 060,86 €	1 040 449,28 €

N°10/2024 : Adoption du budget primitif 2024 du BUDGET ASSAINISSEMENT. Adoptée à l'unanimité.

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	167 773,06 €	116 643,28 €	284 416,34 €
Recettes	167 773,06 €	116 643,28 €	284 416,34 €

N°11/2024 : Demande de subvention au titre du Fonds Vert - Création d'une salle des associations. Adoptée à l'unanimité

N°12/2024 : Révision des tarifs de la garderie à compter du 1^{er} mai 2024. Adoptée à l'unanimité

	Garderie			Tarif TTC facturé par CONVIVIO
	½ heure avec goûter	½ heure (matin et soir)	Enfants présents sans inscription	Goûter
01/05/2024	1,25 €	0,60 €	1,60 €	0,65€

N°13/2024 : Contrôle de conformité des branchements d'eaux usées lors d'une cession immobilière. Adoptée à l'unanimité

Séance du 21 mai 2024

Absente excusée : Mme PINARD GONY Axelle

Absente : Mme BRYON Jocelyne

N°14/2024 : Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) : Avis sur le projet arrêté de PLUi de la Communauté de Communes Bretagne Romantique (CCBR). Adoptée à l'unanimité

N°15/2024 : Révision libre des attributions de compensation en investissement voirie hors agglomération. Adoptée à l'unanimité

N°16/2024 : Groupement de commande CCBR - Renouvellement du marché mutualisé d'enrobés. Adoptée à l'unanimité

N°17/2024 : Vote des taux des impôts directs locaux 2024. Adoptée à l'unanimité

	Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)	Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB)	Taxe d'habitation (TH)
2024	40,91 %	49,01 %	15,94 %

N°18/2024 : Dénomination de voie. Adoptée à l'unanimité

N°19/2024 : Détermination du nombre d'Adjoints (2) suite à la démission d'un adjoint, Mme CLOSSAIS Soazig. Adoptée à l'unanimité

Séance du 18 juin 2024

Procuration : Mme GADENNE Nathalie donne procuration à M. SIMEON Franck

Absents : Mme PINARD GONY Axelle, Mme BRYON Jocelyne, Mme BONENFANT Nathalie, M. DELAROCHEAULION Frédéric

N°20/2024 : Modification des indemnités de fonctions des élus. Adoptée à l'unanimité

N°21/2024 : Modification de la composition des Commissions Municipales. Adoptée à l'unanimité

N°22/2024 : Demande de subvention au titre de la DETR suite aux actes de vandalisme sur la commune. Adoptée à l'unanimité

N°23/2024 : Demande de subvention au titre du fonds de concours de la CCBR. Adoptée à l'unanimité

N°24/2024 : Création d'un poste non permanent pour accroissement temporaire d'activité. Adoptée à l'unanimité

Séance du 17 septembre 2024

Procuration : M. DELAROCHEAULION Frédéric donne procuration à M. COQUIO Patrick

Absents : Mme BRYON Jocelyne, Mme BONENFANT Nathalie

N°25/2024 : Décision modificative n°2 – Budget Communal. Adoptée à l'unanimité

N°26/2024 : Révision tarif cantine. Adoptée à l'unanimité

	Tarifs Cantine	
	Enfants	Adultes
01/10/2024	3,10 €	5,00 €

N°27/2024 : Révision du règlement intérieur et de la convention d'utilisation de la Salle de Jeunes et de la Culture. Adoptée à l'unanimité

N°28/2024 : Règlement d'utilisation du terrain des sports par l'association RC Plesder. Adoptée à l'unanimité

N°29/2024 : Tarifs assainissement 2025 – SAUR. Adoptée à l'unanimité.

- Redevance d'abonnement : 90 €

- Redevance s'appliquant au m3 : 1,40 €

N°30/2024 : Adoption du rapport 2023 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif (RPQS). Adoptée à l'unanimité.

Séance du 14 octobre 2024

Procuration : M. DELAROCHEAULION Frédéric donne procuration à M. COQUIO Patrick

Absents : M. AUBERT Philippe, Mme BRYON Jocelyne

N°31/2024 : Renouvellement du contrat de prestations globales FOURRIERE ANIMALE. Adoptée à l'unanimité.

N°32/2024 : Renouvellement de la convention d'assistance technique du service d'assainissement des eaux usées avec la SAUR pour l'entretien du poste de refoulement. Adoptée à l'unanimité

N°33/2024 : Adoption de la redevance d'Occupation du Domaine Public Gaz pour l'année 2024. Adoptée à l'unanimité

N°34/2024 : Demande de subvention au titre du fonds de concours de la CCBP. Adoptée à l'unanimité

N°35/2024 : Demande de subvention au titre de la convention « Bien Vivre Partout en Bretagne 2023-2025 ». Adoptée à l'unanimité

Séance du 25 novembre 2024

Absents : Mme PINARD GONY Axelle, Mme BRYON Jocelyne, Mme BONENFANT Nathalie

N°36/2024 : Révision tarifs de location de la Salle de Jeunes et de la Culture. Adoptée à l'unanimité.

N°37/2024 : Avenant à la convention relative au service commun de destruction des nids de frelons asiatiques au titre de la mutualisation. Adoptée à l'unanimité

N°38/2024 : Convention multiservices avec la FGDON Ile-et-Vilaine pour 2025-2028. Adoptée à l'unanimité

N°39/2024 : Adhésion au service de Conseil en Energie Partagé (CEP) de la Communauté de communes Bretagne romantique. Adoptée à l'unanimité

N°40/2024 : Avenant n°9 – convention de mutualisation de l'accueil de loisirs à Pleugueneuc. Adoptée à l'unanimité

N°41/2024 : Renouvellement de la convention d'assistance technique avec le département d'Ile-et-Vilaine pour le suivi du fonctionnement de la station d'épuration

Adoptée à l'unanimité

N°42/2024 : Vente des chemins ruraux. Adoptée à la majorité (Mr THIBAUT Patrick et Mr DELAROCHEAULION Frédéric n'ont pas pris part au vote).

N°43/2024 : Recrutement et rémunération des agents recenseurs. Adoptée à l'unanimité

Séance du 25 novembre 2024

Présents : Mme SIMON-GLORY Evelyne, M. MOREL Jean-Pierre, M. COQUIO Patrick, M. AUBERT Philippe, M. THIBAUT Patrick, Mme GADENNE Nathalie, Mme, M. SIMÉON Franck, M. PINSEMBERT Jean, M. DELAROCHEAULION Frédéric

Absents : PINARD GONY Axelle, Mme BRYON Jocelyne, Mme BONENFANT Nathalie

M. AUBERT Philippe a été élu SECRETAIRE

Approbation du procès-verbal du conseil du 14 octobre 2024. Adopté à l'unanimité

N°36/2024 : Révision tarifs de location de la Salle de Jeunes et de la Culture. Adopté à l'unanimité

N°37/2024 : Avenant à la convention relative au service commun de destruction des nids de frelons asiatiques au titre de la mutualisation. Adopté à l'unanimité

N°38/2024 : Convention multiservices avec la FGDON Ile-et-Vilaine pour 2025-2028. Adopté à l'unanimité

N°39/2024 : Adhésion au service de Conseil en Energie Partagé (CEP) de la Communauté de communes Bretagne romantique. Adopté à l'unanimité

N°40/2024 : Avenant n°9 – convention de mutualisation de l'accueil de loisirs à Pleugueneuc. Adopté à l'unanimité

N°41/2024 : Renouvellement de la convention d'assistance technique avec le département d'Ile-et-Vilaine pour le suivi du fonctionnement de la station d'épuration. Adopté à l'unanimité

N°42/2024 : Vente des chemins ruraux. Adopté à l'unanimité

N°43/2024 : Recrutement et rémunération des agents recenseurs. Adopté à l'unanimité

N°44/2024 : Redevance Performance des systèmes d'assainissement collectif pour l'année 2025. Adopté à l'unanimité.

Le registre détaillé des délibérations est consultable en Mairie.

Le budget de l'année 2024

Les chiffres communiqués ici, correspondent au budget prévisionnel pour l'année 2024 voté par le conseil municipal en séance du 12 avril 2024 incluant les ajustements ayant eu lieu en cours d'année (décisions modificatives).

Le budget est évalué au plus juste. La commune se fixe pour objectif de rationaliser ses dépenses de fonctionnement courantes de manière à maintenir un autofinancement suffisant afin de financer les projets d'investissement.

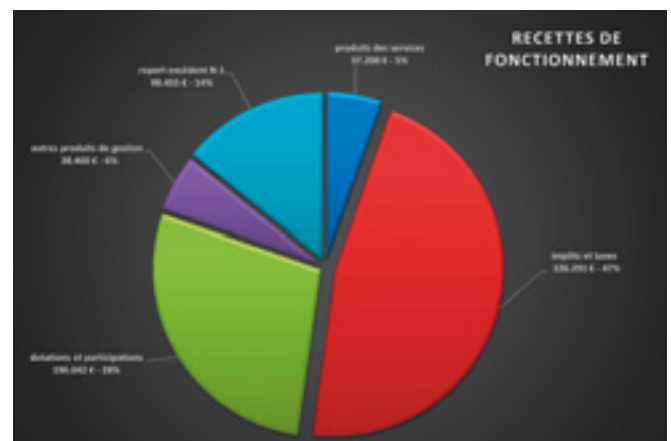
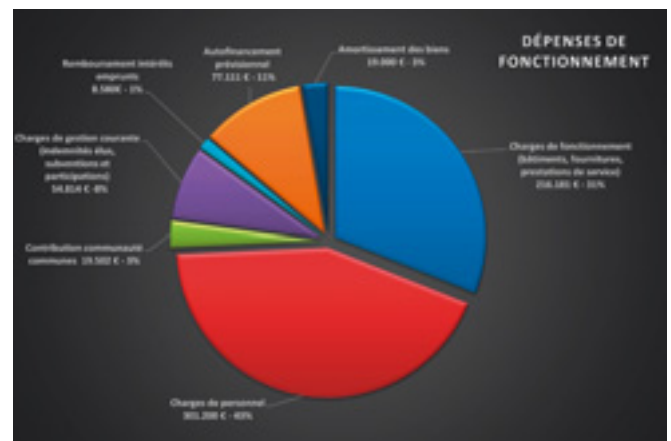
Cette année les principaux projets d'investissements, pour un montant total de 271 746 €, concernent l'effacement des réseaux rue du Chêne Huby et rue de l'Oisellerie, des travaux de sécurisation dans la cantine et l'école, les réparations suite au vandalisme et la création de la salle des associations dont les travaux sont reportés en 2025...

Grâce à une gestion optimisée et raisonnée des finances communales et à la recherche active de subventions (DETR-DSIL, Fonds Vert, Bien vivre partout en Bretagne, CCBP), ces nouveaux investissements ont pu être réalisés sans souscription d'un nouvel emprunt.

Fonctionnement : 696 388 €

Investissement : 359 499 €

Total : 1 055 887 €



Les impôts locaux en 2024

Les élus ont décidé d'une augmentation des impôts de + 2% adoptée à l'unanimité.

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Taxe d'habitation	15,63 %	-	-	-	15,63 %	15,94 %
Taxe foncière sur le bâti	18,27 %	18,27 %	38,55 %	39,32 %	40,11 %	40,91 %
Taxe foncière sur le non bâti	47,57 %	47,57 %	48,05 %	48,05 %	48,05 %	49,01 %

* La taxe d'habitation est de nouveau votée à compter de 2023 et concerne les locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

L'endettement de la commune

Au 31 décembre 2024, l'endettement communal s'élève à 211 003 €, soit un endettement de **266 € par habitant**.

A titre de comparaison la moyenne de la strate des communes de 500 à 2000 habitants s'élève à 587 € par habitant en 2023.



MOT DE MADAME LE MAIRE

Je suis heureuse que nous ayons anticipé les difficultés financières qui touchent aujourd'hui toutes les collectivités territoriales. Nous avons cette chance de pouvoir réaliser nos travaux sans avoir à faire appel à l'emprunt. Ce qui était vrai en 2024 reste vrai en 2025, nous ne voulons pas surendetter notre commune alors nous faisons avec des moyens constants ou nous repoussons les travaux quand nos moyens ne nous le permettent pas.

Les effacements de réseaux

La dernière tranche des effacements de réseaux avec l'installation d'un éclairage public LED a pris du retard dans sa réalisation :



Rue de l'Oisellerie : travaux terminés en Novembre



Rue du Chêne Huby : travaux toujours en cours

Fibre optique

Le déploiement de la fibre, avec ses contraintes, a été plus long que prévu.

Avancement des travaux :

- Le tirage des câbles est terminé
- La réception des travaux est faite
- La levée de réserve est validée & signée
- Courant Janvier, l'exploitant fera validé l'intégralité des travaux.

L'accès à un abonnement fibre via un opérateur sera possible au second trimestre 2025.

Extension de l'Atelier Communal

Les travaux, qui avait débuté le 7 novembre 2023, ont été achevé en janvier.

Coût total du projet : 41 076 € HT subventionné à hauteur de 40 % par l'Etat avec la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) pour 16 430,48 € et de 27 % par la CCBP dans le cadre du Fonds de Concours pour 11 621,24 €.



Sécurisation école et cantine



- Un Piéto (petit bonhomme jaune) a été installé au niveau du passage pour piéton devant l'école afin de sensibiliser les automobilistes et leur faire prendre conscience de la présence possible d'enfants.

- Un interphone a été installé au niveau du petit portail afin de permettre à la directrice de connaître son interlocuteur avant de se déplacer.

- Une alarme anti-intrusion a été mise en place dans l'enceinte du groupe scolaire ce qui permet de finaliser la sécurisation des bâtiments.

Travaux prévus en 2025

- **Voirie** : La municipalité lancera des études sur l'embellissement rue du Chêne Huby, rue de l'Oisellerie, Lotissement des Longues villes ainsi que la réfection de l'impasse Beaumanoir.
- **Création d'une salle des associations** : le permis de construire a été déposé. Le marché de travaux sera lancé début d'année.
- **Assainissement** : Après une étude faite liée à une bathymétrie qui a fait apparaître que nous devons faire le curage de 2 de nos bassins (entretien courant).

MOT DE MADAME LE MAIRE

En matière de voirie, nous envisageons la réfection de la rue du lotissement des Longues villes ainsi que de l'impasse Beaumanoir. Ces deux rues sont en très mauvais état et cela demande d'engager un fort budget sur la reconstruction, calage et la restructuration. Nous avons engagé une étude de faisabilité afin de voir comment nous pourrions les intégrer dans le budget 2025. Malheureusement, cette crise que nous connaissons, nous oblige à faire des choix. Pour 2025, nous allons engager les demandes de subventions et faire en sorte que nous puissions engager certains travaux de voirie. Je n'oublierai pas la réfection de la rue du Chêne Huby qui a connu des travaux d'effacement de réseaux et qui doit être repensée et adaptée à un meilleur stationnement. Jean-Pierre Morel a commencé une réflexion d'aménagement avec les services de la Communauté de communes.

Pour conclure sur les travaux à venir, Nous sommes en relation avec les services du Département pour la rénovation de notre église. En effet, après avoir fait le bilan de travaux à exécuter, aujourd'hui, il nous manque bien évidemment le budget. Nous allons prioriser les travaux à engager dans la liste et établir des devis. Avec Patrick Coquio, nous faisons les démarches qui incombent aux besoins de nos travaux et cherchons des financeurs (70 000€).

Travaux en réflexions

Concernant les projets en gestation qui devaient sortir en 2024, Le PLUI sera voté en décembre 2024 et notre projet de lotissement est en cours d'étude. Nous essayons de contribuer à répondre à des besoins bien identifiés de notre population et à l'évolution de notre population.

Il faut absolument, que nous réalisions ce nouveau lotissement, si nous voulons continuer à maintenir notre école et nos commerces. Nous avons une population vieillissante et nous savons tous, que nos petites communes vivent par la présence de jeunes couples sur nos territoires.

Pour terminer mon propos sur toutes ces réalisations qui ne peuvent se faire sans l'engagement des élus communaux mais également sans l'investissement des employés communaux, je leur adresse tous mes remerciements et je vous invite à en faire de même.

Vandalisme

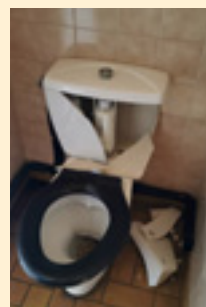
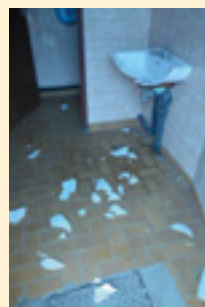
Pour terminer sur le volet travaux, je vous avais annoncé la mise en place de caméra de vidéos surveillance. J'ai eu des revendications me disant que je touchais à la vie privée des gens, que je ne devais pas le faire auprès de l'école pour la protection à l'image des enfants. J'ai

respecté cette demande. **Le 3 mai dernier**, la commune a été victime de vandalisme, dans les lotissements du Hameau des Poètes, des Longues Villes, de l'Orée d'Armor, le centre bourg et près de la Salle de Jeunes et de la Culture.

Deux jeunes garçons majeurs (18 ans) n'ont pas trouvé mieux que de tagger des voitures et des murs, casser des voitures, un mur de l'école, les toilettes publiques, des plantes, des panneaux ...etc. Ces jeunes nous les connaissons, ils sont de Plesder. A ce jour, l'estimation de ces dégâts est estimée à environ 50 000€.

Quand j'ai fait mon enquête le jour de ces dégradations, bon nombre d'entre vous m'ont demandé de sécuriser les rues dans notre agglomération en posant un système de vidéosurveillance. Avec le conseil municipal, nous cherchons comment mettre en place cette surveillance de commune.

Ces incivilités seront jugées en février prochain. J'espère que ces deux jeunes garçons seront condamnés à rembourser leurs actes délictueux et qu'ils seront condamnés à assumer leurs bêtises en remboursant les personnes touchées par leur insouciance et leur mépris à notre égard. Je peux vous assurer que je me porterai parti civil. Je ne peux pas cautionner cette bêtise humaine et s'il ne rembourse pas, je m'adresserai à leur famille. J'invite toutes les personnes touchées par ces malfrats à en faire de même. Ce geste d'incivilité ne peut pas rester impuni.



La « Petite Courcière » : Le Périscolaire

Le service périscolaire, sous l'autorité de Mme le Maire, est assuré par trois agents. Virginie JAN et Jennifer LEFORT assurent des fonctions d'Agent Technique Scolaire en alternance dans la classe des Petites Sections et la classe des Grandes Sections.

Elles s'occupent également de la garderie du matin et de la cantine scolaire. Marie-Anne SEIGNOUX les rejoint sur le temps périscolaire du midi, le goûter et s'occupe de la garderie du soir.



Pendant les temps de garderie, différentes activités sont proposées aux enfants.

Une rentrée ensoleillée nous a permis de profiter des jeux extérieurs avant de rentrer en garderie et de nous mettre aux activités de constructions, « d'arts school », coloriage, lecture et jeux selon leurs envies.

Nous avançons par thèmes selon les saisons et les fêtes :



Les enfants et leur imagination ont été bien occupés à créer les **décorations d'automne et d'Halloween** pour la garderie et le restaurant scolaire et pour la maison.



Ambiance Italienne

Le chef gérant Eric, de la société CONVIVIO continue à concocter, tous les jours, de bons petits plats et goûters maison pour vos enfants ! Des repas thématiques sont toujours proposés tout au long de l'année.

Bonnes fêtes de fin d'année »

L'équipe périscolaire



Maintenant, c'est le **marché de Noël** qui nous accapare avec les petites fabrications de Noël et ses préparations. Les enfants actifs et demandeurs dans ce genre d'activités, nous motivent à être prêts pour l'arrivée du Père Noël.

La « Petite Courcière » : L'école

L'école la Petite Courcière a connu une année 2024 riche en projets et sorties.
Voici quelques moments forts...



Sorties Musée



Visite du planétarium pour la classe de CP/CE1 à Rennes.



Direction le musée Manoli pour les classes de TPS/PS et CE1/CE2.



Visite du musée : découverte des nombreuses sculptures et atelier créatif : des chouettes en argile pour les petits

Pique-nique au parc du Port Breton à Dinard et jeux sur la plage ensuite, sous une météo parfaite.



Sorties sportives

Un peu de sport en cette année de jeux olympiques :

La Bretagne romantique a offert une initiation gymnastique pour les enfants de maternelle.

Les classes de GS/CP et CE1/CE2 sont allés à la piscine de Combourg pour un cycle de 10 séances de natation.

Savoir rouler à vélo pour la classe de CE1/CE2

Les classes du RPI se sont rencontrées pour des olympiades : défis, jeux sportifs et bonne humeur pour cette rencontre entre les deux écoles.

Sortie Nature

Jardinage et plantation pour la classe de GS/CP, pour fleurir l'école.



Tout comme l'année passée, Lundi 14 Octobre, les trois classes de l'école se sont rendues dans un verger, à Plesder.

Une petite marche avant la cueillette et le ramassage de pommes.

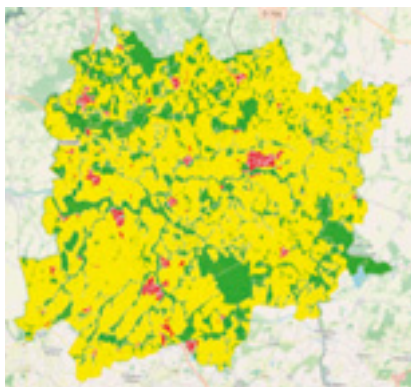
L'APE procédera ensuite au pressage puis à la mise en bouteilles du jus de pommes.

Nous vous invitons à suivre les projets de l'école La Petite Courcière en vous rendant sur son site internet :

<https://ecole-lapetitecourciere-plesder.ac-rennes.fr/>



Plan Local d'urbanisme Intercommunal



Initié en 2018, le PLUi définit les principes d'évolution du territoire à l'horizon 2035 et à l'échelle des 25 communes. Il s'agit d'un document unique qui remplace les documents d'urbanisme actuels des communes (cartes communales, PLU...) et harmonise les règles d'urbanisme sur l'ensemble du territoire.

Le PLUi de la Communauté de communes porte une ambition collective autour de la préservation du cadre de vie et de l'environnement naturel, du développement économique ou encore de l'attractivité du territoire.

A la suite de son approbation en conseil communautaire le 16 décembre, le PLUi entre en vigueur et fait évoluer les règles d'urbanisme s'appliquant sur le territoire de la Communauté de communes Bretagne romantique.

Retrouvez le dossier du PLUi en Mairie et sur urbanisme.bretagneromantique.fr

Appel à projet maisons éclésières

Réinventez les maisons éclésières de Bretagne romantique

Le lundi 2 décembre, la Région Bretagne, la Communauté de communes Bretagne romantique et les 6 communes traversées par le canal d'Ille-et-Rance ont signé le Contrat Canal pour valoriser le tourisme fluvestre du territoire.

À cette occasion, un appel à projet est lancé pour réhabiliter trois maisons éclésières inoccupées :

- La Ségerie (Hédé-Bazouges),
- La Moucherie (Tinténiac)
- Le Gacet (Trévérien).

Candidatures ouvertes jusqu'au 30 mai 2025 sur bretagneromantique.fr

Donnez vie aux maisons éclésières de Bretagne romantique !

Une opportunité unique pour valoriser notre patrimoine local !

Dans le cadre de la signature du Contrat Canal qui a eu lieu

le lundi 2 décembre, trois maisons éclésières inoccupées le long du canal d'Ille-et-Rance cherchent une nouvelle vocation :

- Maison éclésièrre de Gacet (Trévérien)
- Maison éclésièrre de la Moucherie (Tinténiac)
- Maison éclésièrre de la Ségerie (Hédé-Bazouges)

Vous avez une idée ? Hébergements insolites, activités touristiques, animations culturelles, gîtes... Toutes les propositions sont les bienvenues pour offrir une seconde vie à ces lieux historiques.

Candidatures ouvertes jusqu'au 30 mai 2025

Téléchargez le dossier et retrouvez toutes les infos sur bretagneromantique.fr

Panneaux lumineux :

Jusqu'au 30 mai 2025 proposez votre projet pour redonner vie aux maisons éclésières du canal d'Ille-et-Rance !

APPEL À PROJET
3 maisons éclésières à réinventer

[+d'infos sur bretagneromantique.fr](http://bretagneromantique.fr)

Le Bien-être, fil rouge 2025 du SERVICE INFO JEUNES

La santé, « état complet de bien-être physique, mental et social » (selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS)) est pris en compte dans sa globalité et associée à la notion de « bien-être ». Lors des rencontres avec les jeunes organisées par le Service Info Jeunes (SIJ) de la Communauté de communes, nombreux sont ceux qui se sont exprimés sur des sujets tels que la santé mentale, l'accès aux droits en matière de santé ou encore la prévention et les risques liés. Afin de répondre à cette demande, le SIJ propose de leur apporter des clés sur ces sujets qui les préoccupent tout au long de l'année 2025 à travers :

- La mise à disposition de nouvelles sources d'informations dans les espaces d'accueil pour les jeunes et leurs familles
- Des tables rondes en lien avec la santé et le bien-être à l'occasion du Forum jeunesse « Trouve ton Job »
- Des réponses directement aux jeunes sur Instagram dans le cadre du dispositif Promeneurs du Net
- 3 Rencontres des possibles », 8 février, 17 mai et 11 octobre gratuites autour de la thématique du bien-être. Au



programme : des ateliers et des interventions destinées à les aider à se sentir bien ou mieux au quotidien.

- Une formation gratuite au Pass 1er Secours pour inviter les jeunes à connaître les gestes qui sauvent et aborder des questions comme la "vie affective et relationnelle" ou encore l'"addiction et réduction des risques". 4 jours pendant les vacances d'avril, dans la limite des places disponibles. Dans le cadre du Contrat Local de Santé du Pays de Saint-Malo et financé par l'ARS.

Informations et inscriptions :

infojeunesse@bretagneromantique.fr

Donnez votre avis sur le magazine de la Communauté de communes !

Donnez votre avis sur le magazine de la Communauté de communes !

En 2025, la Communauté de communes fête ses 30 ans d'existence. L'occasion de vous interroger sur votre vision du territoire de la Bretagne romantique et sur les supports de communication de la Communauté de communes, notamment son magazine distribué 3 fois par an dans vos boîtes aux lettres.

À travers un bref sondage, partagez votre avis sur la façon dont vous vous informez et ce que vous recherchez dans le magazine Bretagne romantique. Aidez-nous à construire un magazine qui vous ressemble et qui nous rassemble !

- En ligne : <https://form.typeform.com/to/jamt6da9> ou en scannant le QR code :



- Via un formulaire papier disponible en Mairie ou à l'accueil de la Communauté de communes
- 5 minutes
- du 6 janvier au 6 février 2025

Vous le recevez dans votre boîte aux lettres? Vous le lisez entièrement ou bien vous ne le connaissez pas du tout ?

Le **magazine Bretagne romantique** est édité 3 fois par an par la Communauté de communes.

Donnez votre avis pour construire un magazine qui vous ressemble :

- sondage en ligne : <https://form.typeform.com/to/jamt6da9>
- 5 minutes
- jusqu'au 6 février





Anciens Combattants

11 Novembre : Hommage au soldat Henri MORICE



Il aurait pu être présent aux côtés des anciens combattants de Plesder, avec nous tous, ce 11 Novembre 2024, mais le destin en a décidé autrement. Tombé au combat en Tunisie en 1954, Henri Morice aurait eu 91 ans cette année.

La traditionnelle commémoration des soldats Morts pour la France dans notre commune a été marquée cette année par un hommage tout particulier rendu au soldat Henri Morice pour les 70 ans de sa mort.

Né au village des Petits Champs à Plesder, le 2 février 1933, Henri Morice était le seul fils de Jean-Baptiste Morice et de Joséphine Champsavoir. Appelé sous les drapeaux en 1954, il fait ses classes en Allemagne et intègre le 16^e régiment d'Infanterie Coloniale.

Alors que commence la Guerre d'Algérie, son unité est envoyée en Tunisie pour des opérations de maintien de l'ordre et de lutte contre les groupes terroristes qui se cachent dans les montagnes de la région de Sfax.

Le 2 octobre 1954, lors d'un accrochage avec un groupe de rebelles armés, au djebel Goubarr, il repousse les assaillants avec courage et sang-froid, couvrant ses camarades par les rafales précises de son fusil mitrailleur. Il est malheureusement mortellement touché au cours de l'action. Son corps sera rapatrié en France et inhumé au cimetière de Plesder, plongeant ses parents dans un terrible chagrin. Pour ses actes de bravoure, le soldat de première classe Henri Morice sera décoré en 1956 de la Croix de la Valeur Militaire avec palme.

C'est devant sa tombe, désormais placée sous la protection de ***L'Association du Souvenir Français***, que nous nous sommes réunis, ce 11 novembre, entourés des enfants et des jeunes de Plesder, avant de rejoindre la Mairie pour le lever des couleurs. Le cortège s'est ensuite rendu devant le monument aux morts pour le dépôt de la gerbe.

Participant activement à la cérémonie, des enfants de la commune ont pu lire les noms des soldats tombés au Champ d'Honneur et entonner la Marseillaise. ***L'Association du Souvenir Français***, nous a permis de corriger une erreur, concernant M. Morice, sur le monument aux morts et cela grâce également, à la Mairie.

A l'issue de la commémoration, le traditionnel vin d'honneur, offert par la municipalité à la salle de Jeunes et de la Culture a été suivi par un repas organisé par les anciens combattants et les Citoyens de la paix. Nous avons pu partager ensemble «La potée des poilus», qui a réuni jeunes et moins jeunes, venus en nombre entourer nos Anciens Combattants, en ce jour de mémoire.

En 2025, nous aurons la commémoration des victimes de la guerre d'Algérie. Onze communes seront associées à cet événement. Avec la Mairie, nous avons déjà commencé à réfléchir à cette préparation de fête. Nous comptons sur votre soutien et votre aide.

Nous vous souhaitons une très bonne et belle année 2025.

Que la Paix reste à l'unissons dans tous nos pays.

Le Président,
 Michel BUREAU



PUB

Horticulture
 Pépinière
 Fleuristerie

2 adresses pour
 mieux vous servir !

**Végétal
 BANLIAT**

Rohéard - 35540 PLERGUER
 06 81 48 47 66

Les Jardins
BEAUSOLEIL

La Croix Viline - 35720 PLEUGUENEUC
 02 99 69 42 90

www.pepiniere-plierguer-banliat.fr



Racing Club Plesder

Créé l'année dernière par la volonté d'un jeune groupe d'amis, le Racing Club repart pour une nouvelle saison. Après sa double accession la saison dernière (montée de D4 à D3 à la mi-saison et de D3 à D2 en fin de saison), c'est maintenant en deuxième division départementale que les joueurs de David Chedmail et Franck Garnier évolueront.



Après leur assemblée générale, les membres du bureau n'ont pas changé. Gabin Morel

est le président de l'association. Giani Colomba est vice-président. Baptiste Roy est le trésorier, Céline Roy la vice-trésorière. Léo Duval est le secrétaire, Gaëlle Fouerre est la vice-secrétaire.

Le club veut une nouvelle fois, en 2025, s'investir dans la vie de la commune. Plusieurs événements sont donc organisés. Le samedi 18 janvier, nous vous donnons rendez-vous à la salle pour une vente à emporter ; la buvette sera ouverte ! Le samedi 24 mai, un repas assis, une nouvelle fois dans la salle des fêtes de Plesder.

Le club est également à la recherche d'un arbitre officiel pour la saison prochaine, ainsi que de bénévoles souhaitant s'investir dans la vie du club !

Très bonne année 2025 à tous.

*Le président,
Gabin MOREL*



Tous en scène

Les saisons s'enchaînaient, le plaisir se renouvelait, la joie, le stress et aussi l'émerveillement de vous retrouver étaient présents tous les ans lors de nos rendez-vous mais l'heure est venue pour moi de vous saluer théâtralement et de passer la main...

En effet j'ai pris la décision de quitter l'association que j'ai créée avec Jacqueline Delarochaulion, Monique Jan et Brigitte Coquio.

Je remercie tous les acteurs, adultes et adolescents, ainsi que les bénévoles qui ont fait que « TOUS EN SCÈNE » ai pu donner beaucoup de plaisir de joie et de fous rires à tous...

Lors de notre AG, Alexandre COLLET, a été élu président avec un nouveau bureau.

Très bonne année 2025 à tous.

*La présidente sortante,
Sylvie THOMAS*

La troupe «TOUS EN SCÈNE» se prépare pour vous présenter une nouvelle comédie qui déménage ! «ROBERT TU M'AIMES ?», une pièce en 4 actes de Jérôme DUBOIS.

Une heure trente d'amour et d'humour pour laquelle 5 actrices et 2 acteurs ont commencés les répétitions. Deux nouvelles personnes féminines ont rejoint notre troupe cette année pour votre plus grand plaisir.

Les représentations auront lieu :

Le Vendredi 28 février 2025

Les samedis 1 et 8 Mars 2025

Les dimanches 2 et 9 Mars 2025

À la salle des fêtes des Champs Geraux

Toute la troupe vous souhaite une excellente année 2025

*Le président,
Alexandre Collet*



A.C.C.A.



Mercredi 3 octobre 2024 à la mairie, Le maire Evelyne SIMON-GLORY a réuni chasseurs et agriculteurs autour de la table afin de trouver des solutions permettant la régulation du sanglier.

Le 3 octobre 2024, nous avons invité les agriculteurs et les chasseurs à venir en mairie afin de trouver des solutions permettant la régulation du sanglier sur note commune. Beaucoup d'agriculteurs et particuliers ont été victimes de dégradation sur leur propriété.

Le président de l'ACCA et le Maire ont rappelé l'utilité d'avoir des chasseurs sur le territoire de la commune et ont évoqué ce que la chasse était sur Plesder : Suite à cette réunion les agriculteurs ont décidé d'offrir des bracelets pour éradiquer ces nuisibles. L'objectif n'est pas de tous les tués mais de revenir à un nombre normal sur notre commune. Nous ne sommes pas les seules à vouloir diminuer le nombre de sangliers. D'autres communes font la même démarche auprès de leurs chasseurs.

La chasse est une activité respectueuse de la nature, hautement sociale et intense, un plaisir simple et vrai.

Dans notre société actuelle, il ne se passe pas un jour sans que la chasse soit abordée, entre ami, manifestations diverses, etc. Les terrains de discussion sont nombreux. Le chasseur est souvent critiqué, parfois même il se fait agressé.

Gérer un territoire de chasse n'est pas chose facile. Il faut passer beaucoup de temps pour arriver à un résultat correct.

Vous trouverez ci-dessous les futures battues aux sangliers :

- 28 décembre 2024 - 10 janvier 2025
- 01 février 2025 - 16 février 2025

Le Conseil département d'Ille-et-Vilaine en lien avec la fédération de chasse départemental ainsi que les huit ACCA (de Mesnil Roc'h à Saint Symphorien) qui longe la 2X2 Rennes St Malo voient pour organiser une battue aux sangliers afin de sécuriser cette route à fort trafic. Beaucoup de sangliers provoquent des accidents graves voir mortel.





Vente Pâté
« Chevreuil & Sanglier »
sur réservation aux chasseurs selon
quantité disponible

**Le 20 Décembre 2024
et le 18 Avril 2025**
à la Salle des Jeunes et de la culture de Plesder

**et repas à emporter
le 7 Septembre 2025**

A l'occasion des fêtes de fin d'année le Président et les membres du bureau de l'ACCA présentent tous leurs meilleurs vœux de bonheur et santé à l'ensemble des chasseurs de la société ainsi qu'aux propriétaires signataires du droit de chasse qui nous permettent de nous adonner à notre loisir.

BONNE ANNEE 2025 à tous

*Le Président,
Daniel Tessier*

Club de l'amitié



Le Club a repris le mardi 17 septembre.

Les après-midis de **jeux** et d'**échanges** ont lieu tous les mardis de 14h à 17h30 à la Salle de jeunes et de la culture.

Chaque fois que nous franchissons la porte, nous espérons que d'aucun d'entre vous nous a rejoint, mais hélas, il n'en est rien et pourtant, c'est le premier pas qui coûte.

Je dois vous dire aussi que nous travaillons avec le Club de Saint-Pierre-de-Plesguen en parfaite coordination pour nous joindre à leur sortie, voyage, soirée dansante avec repas.

Alors rejoignez-nous et n'hésitez pas à me contacter au 02 99 33 19 61 ou à venir le mardi.

Dans cet espoir, je vous dis à bientôt et vous souhaite une très belle année 2025.

*La présidente,
Jacqueline BUREAU*



Le Comité de jumelage Plesder/Ahorn



L'année 2024 fut une année particulièrement animée pour notre comité de jumelage, nous avons effectivement eu le plaisir d'accueillir nos amis d'outre Rhin dans la joie et la bonne humeur du 09 au 12 mai. Nous sommes même parvenus, à force de pugnacité, persévérance, au prix de beaucoup de courage de la part de tous les membres de l'association mais toujours dans une excellente ambiance, à leur proposer un superbe séjour sous un magnifique soleil.

Le programme était particulièrement dense et toujours en lien avec la mer, comme ils l'affectionnent particulièrement. Ils gardent un excellent souvenir de cette visite à Plesder et les retours que nous avons, chacun de notre côté, sont très encourageants et nous vont droit au cœur, tant les remerciements sont chaleureux.

L'année prochaine, le week-end du 29 mai au 1^{er} juin (week-end de l'ascension), nous aurons à notre tour, la joie de nous rendre à Ahorn, le bus est d'ores et déjà réservé. Nous serions ravis de vous compter parmi nous pour ce voyage. Alors n'hésitez pas, réservez vos places dès maintenant afin de profiter de la chaleureuse ambiance et des amitiés générées par ces échanges. Nous souhaitons que nombre de jeunes plesderois(es)

nous accompagnent, nous leur avons réservé un tarif tout compris, très préférentiel.

Une nouvelle fois, j'adresse mes plus sincères remerciements à tous les bénévoles, à nos fidèles participants et à la municipalité sans lesquels les manifestations organisées par le Comité de Jumelage ne pourraient se tenir. J'en profite pour vous exprimer toute ma gratitude pour le véritable succès remporté par la Choucroute à emporter du 12 octobre dernier.

Le loto du jumelage, quant à lui, aura lieu le SAMEDI 22 MARS 2025 à la salle multifonctions à Pleugueneuc, je sais par avance, pouvoir compter sur votre très nombreuse participation, et ai le plaisir de vous annoncer que de magnifiques lots seront mis en jeu.

Les membres du Comité de Jumelage se joignent à moi pour vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année, et à l'aube de l'an nouveau, vous présenter nos meilleurs vœux, que cette nouvelle année vous apporte beaucoup de santé et de grands bonheurs.

*Le Président,
Alain CLOSSAIS*

MERCI A TROIS PRÉSIDENTES

C'est avec une profonde gratitude et une grande tristesse que trois de nos Présidentes ont choisi de mettre fin à leur fonction de Présidente d'association.

Je voudrai rendre un hommage à Nathalie LEROUX (APE), Nadine FAUVEL (Foyer des jeunes) et Sylvie THOMAS (Théâtre) pour leur engagement auprès de notre population, auprès de vous.

Je suis pleinement consciente de la responsabilité qui leur était confiée, et elle se sont engagées à déployer tous leurs efforts pour servir au mieux leurs associations respectives. Elles ont su poursuivre la mission qui leur était confiée et elles ont su atteindre leurs objectifs à savoir vous apporter du bonheur, de la joie et de la bonne humeur. Leur abnégation et leur courage a permis à leurs associations de trouver, la force de l'engagement et de la passion.

Elles ont su partager leur passion, leurs idées en unissant leurs efforts avec le soutien des membres de leur association.

Le Conseil municipal et moi-même les remercions pour le temps donné et passé pour le bonheur de tous.

Ensemble, nous allons continuer à faire grandir et prospérer ces associations grâce à votre investissement et votre engagement auprès des gens de notre commune.

MERCI



Nadine Fauvel
Foyer des jeunes



Nathalie Leroux
APE



Sylvie Thomas
Tous en Scène

APE – Plesder / Les Champs Géraux



2025 commence pour chacun d'entre nous !!!!

Concernant l' APE, la nouvelle année a déjà commencé il y a quelques mois. En septembre, lors de l'assemblée générale, un nouveau bureau a été élu composé de 8 membres issus de nos 2 communes Plesder & Les Champs-Géraux.

A ce jour, les membres du bureau assistés par de nombreux bénévoles très motivés, ont déjà mis en place plusieurs actions :

- Conception et vente du calendrier 2025 sur le thème du cinéma, thème commun au RPI.

Pour cette action nous avons sollicité l'aide des photographes de l'association photo Pixel de Lanvallay.

- Nous avons aussi ramassé plusieurs centaines de kilos de pommes ce qui nous a permis de fabriquer notre jus de pomme super local. Nous remercions les propriétaires qui ont accepté de nous offrir ces délicieuses pommes.
- Fin novembre, nous avons organisé notre soirée moules/frites sur le thème du cinéma.
- Et comme nouveauté cette année, nous avons décidé de proposer l'achat de sapins de Noël.
- Enfin nous étions présents avec un stand pour le lancement des illuminations de Noël.

Pourquoi l'APE mène-t-elle ces actions ?

L'association n'a qu'un seul but : proposer et fournir aux écoles de quoi financer les activités culturelles et sportives tout au long de l'année dont elles ont besoin pour compléter et agrémenter le programme scolaire qu'elles appliquent.

Une fois le bureau élu tous les ans, celui-ci rencontre les équipes éducatives pour échanger avec elles sur leurs projets et besoins. Ensuite ceux-ci sont soumis au vote de l'association par l'intermédiaire du bureau.

En septembre le bureau a donc voté un prévisionnel de 4 700 euro pour l'ensemble des 6 classes du regroupement scolaire. Déjà plusieurs sorties ont pu du coup être organisées et ravir les enfants du RPI.

Suite à notre clôture de bilan de l'année passée, l'association a décidé d'allouer une enveloppe exceptionnelle de 4 000 euro pour des achats de matériels au bénéfice des récréés des enfants mais aussi dans le but d'apporter aux équipes éducatives les compléments pour la pratique du sport durant le programme scolaire.

Il a été acquis pour l'école de Plesder :

- Une table de pique-nique,
- Des lots de vélos et draisennes,
- Un panier de basket,
- Des buts de foot,
- Des équipements de badminton.

Des moments forts à venir !

Le 6 avril prochain aura lieu la 20^e édition du vide-grenier.

Comme tous les ans, l'édition de l'année dernière a été un vrai succès et il est important que nous renouvelions celui-ci.

Chers riverains nous vous remercions déjà pour l'aide que vous nous apportez tous les ans et nous savons les gênes que ce vide-grenier peut occasionner le jour J.

Certains d'entre vous souhaiteront peut-être encore cette année se joindre aux bénévoles parents d'élèves pour cet événement qui impacte toute la commune : vous êtes bien entendu les bienvenus. Notre première réunion de préparation aura lieu le mardi 4 février à 20h30 dans la salle des jeunes et de la culture de Plesder.

Le 29 juin aura lieu la fête de nos écoles sur la commune de Plesder, nous comptons sur vous pour venir et participer aux nombreuses animations pour les petits mais aussi pour les grands.

Nous allons nous répéter mais c'est grâce aux nombreux bénévoles actifs que nous arrivons à faire tout cela. Merci à vous pour votre temps et votre dévouement lors de chacune de ces actions.

Toute l'équipe de l'APE vous présente une excellente année 2025 à tous.

*Le président,
Sylvain QUERO*



GYM Plesderoise



La saison de gym a repris le 10 Septembre 2024 avec une nouvelle activité le **modern' jazz**.

Le modern' jazz est un mélange de rythme et de styles. Si vous voulez le découvrir, n'hésitez pas Caroline sera heureuse de vous accueillir dans ses cours. Ils sont accessibles à tous : adolescents et adultes sur un rythme de folie.

Nos cours de pilates, Fitness et gym séniors équivalent à la gym douce sont toujours proposés dans une bonne ambiance et avec notre coach Sylvie.

Tous nos cours de Sylvie et de Caroline nous permettent de favoriser la convivialité des groupes. Dans ces cours nous vous offrons la respiration, la concentration, la fluidité de nos mouvements, l'équilibre, la souplesse et aussi la mémoire.

N'en rêvez pas, faite le. La motivation est la clé du mental et de la confiance en soi.

A tous, nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année, remplies de joie, paix et surtout de précieux moments avec vos proches.

Au nom de l'Association, tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle Année 2025, Santé, Bonheur à tous.

*La Présidente,
Brigitte Coquio*



Relais de villages EDITION 2025 à BOBITAL



Le 38^e Relais des Villages était organisé par la commune d'EVAN.

Toutes mes félicitations aux bénévoles de Plesder qui se sont engagés à nos côtés et aussi aux brillants sportifs qui, grâce à leur ténacité, nous ont permis d'arriver en 3^e place à Evran. Il fallait bien laisser gagner un peu nos rivaux.

Nous espérons que pour la nouvelle édition, qui se déroulera le 17 Mai 2025, vous serez des nôtres. Jeunes et moins

jeunes, de 5 à 85 ans, rejoignez-nous pour ce prochain relais dans la commune de Bobital

Les membres du bureau vous souhaitent de bonnes fêtes de fins d'année à vous et vos familles.

Meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2025.

*Le Président,
Patrick COQUIO*



Ecole de musique du SIM

Zoom sur les chorales du SIM

Le SIM dispense l'enseignement musical sur Tinténiac et propose près de 30 disciplines différentes et une dizaine de pratiques collectives pour permettre à chacun de trouver sa place dans l'école et de se faire plaisir au travers d'un panel de répertoire large et également grâce à l'instrument que nous possédons tous : La voix !

Le chant tient une place importante à l'école : En effet, elle propose une offre d'apprentissage musical vocal dès 7 ans. L'école dispense le chant choral pour enfants au travers de quatre chorales dans les communes de Tinténiac, Hédé – Bazouges, Combours ou encore Romillé. Les adultes ont aussi leur place et se produisent plusieurs fois par an, au sein des chorales « Voix si Voix la » de Tinténiac et « A travers chants » de Romillé : Les répétitions sont hebdomadaires et réunissent une vingtaine de personnes dans la bonne humeur et autour d'un répertoire varié.

L'école propose également des cours de technique vocale en semi-collectif pour adolescents et adultes : Lieu d'expression au sein duquel chaque élève pourra travailler sa voix, l'amplitude de sa tessiture, la respiration mais également la phonétique au travers de répertoires actuels et ciblés.

Horaires et informations sur notre site internet : www.simecoledemusique.com

Le SIM à PLESDER !

A l'occasion des illuminations de Noël à Plesder, retrouvez l'ensemble des chorales du SIM en concert dans l'église le samedi 07 Décembre à 17H30 !

Entrée Gratuite



SAISON CULTURELLE

SC#2 - Banda Zilú

Après un an de voyage au Brésil, la chanteuse et le pianiste du groupe **Banda Zilú** ont fait leur grand retour le 14 décembre 2024 en Bretagne avec les valises remplies de soleil et de nouvelles chansons à vous partager... Un concert haut en couleurs qui vous a donné le sourire ! Amoureux du Brésil et de sa culture musicale, Azilis Esnault (Chant), Edouard Ravelomanantsoa (piano), Pauline Lovat (Clarinette/Percussion), Joris Viquesnel (Cavaquinho), Marcelo Costa (Percussion), Pierre-Marie Le Corre (Flûte traversière) vous feront voyager de l'autre côté de l'océan.

Interprétant un répertoire de Samba populaire aux rythmes syncopés, colorés et festifs, vous ne risquez pas de rester assis sur vos chaises très longtemps...

Avec la participation des scolaires de l'école Notre Dame de Tinténiac

En partenariat avec la mairie de Tinténiac et la MCS

+ infos :

Tél. 02.99.84.01.88

Mail : contact@simecoledemusique.com

Site : www.simecoledemusique.com

Instagram : [ecole_musique_sim](https://www.instagram.com/ecole_musique_sim)

Facebook : [ecoledemusiquelesim](https://www.facebook.com/ecoledemusiquelesim)



PUB

SNEFTP
#TRAVAUX PUBLICS & PAYSAGES

Fabien Chartier
06 99 65 05 10

5 Route de Beaulieu • 35720 PLESDER • chartierfabien35@gmail.com

PUB

A.R.C. CARROSSERIE

La Haute Ville - 35720 PLESDER

02.99.30.78.26 • 07.71.76.58.57

carrosserie.arc@laposte.net

ARC.CARROSSERIE

Carrosserie / Peinture / Restauration
Remplacement Vitrages / Entretien Véhicules

DEVIS GRATUIT

PUB

Roazhon Solar

William GÖGER
Installation de panneaux solaires
6 Lieu-dit La Gaudiniais
35190 ST DOMINEUC

0624650703
roazhonsolar@gmail.com
www.roazhonsolar.fr

PUB

MENUISERIE INT-EXT BOIS-ALU-PPVC
OSSATURE BOIS / CLOISONS SÈCHES / ISOLATION
PORTAILS / TERRASSES / PARQUETS / DRESSING

MENUISERIE LUCAS

LUDOVIC LUCAS
MENUISERIE-LUCAS@HOTMAIL.COM
35720 SAINT-PIERRE DE PLESQUEN
06 19 34 35 97

Actualité bibliothèque de Pleugueneuc

Pour la saison 2024-2025, la bibliothèque de Pleugueneuc est heureuse de vous proposer différents rendez-vous.

Tous les premiers vendredis de chaque mois, de 16h30 à 18h00, c'est Biblilud à la bibliothèque. Rejoignez-nous pour jouer sur place et/ou pour emprunter des jeux. Olivier notre ludothécaire sera là pour vous conseiller. Voici les dates pour la fin d'année : 08/11, 06/12

Tous les deux mois, un atelier tout-petits lecteurs destinés en priorité aux assistant·e·s maternel·les vous est proposé, en partenariat avec le RPE (Relais Petite Enfance). Voici les prochaines dates : 14/11, 19/12, 30/01, 13/03, 15/05, 26/06.

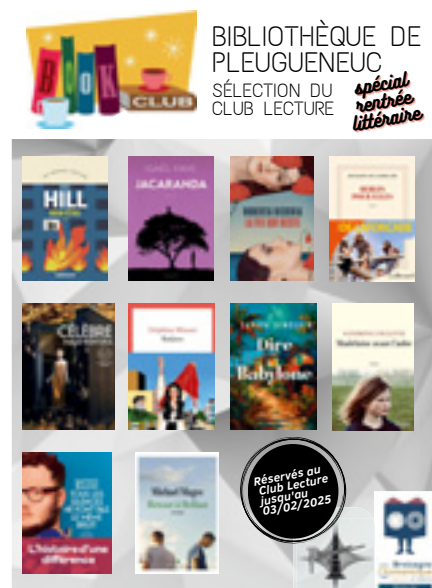
Cette année, une nouvelle animation vous est proposée pour les tout-petits (accompagnés cette fois-ci de leurs parents), en partenariat avec la **PMI de Combourg** et **Artoutaï** : la Chuchoterie des parents. Rdv tous les premiers vendredis du mois à 9h30

pour un temps de lectures en musique suivi d'un café-parents. L'occasion d'échanger en toute convivialité.



Cette année marque le retour du **prix BD BRRR !** (animation ado-adulte) qui a lieu d'octobre 2024 à avril 2025 : 10 BD sélectionnées, 6 mois pour les lire, un vote et un temps fort (25 avril 2025) à la fin de l'animation.

Le Club Lecture de l'automne sur la rentrée littéraire vient d'être lancé, vous avez jusqu'à début février pour lire le nombre de titres souhaités parmi une sélection. Les lecteurs se réuniront ensuite pour partager leurs avis.



Les événements à venir en 2025 :

• **Jeunesse** : vendredi 24 janvier, dans le cadre de la nuit de la lecture, c'est soirée pyjama à la bibliothèque. A chaque vacance scolaire, c'est l'heure du conte (des lectures suivies d'un temps créatif).

• **Adultes** : un Club lecture spécial polar en février, suivi d'un club lecture spécial imaginaire aux beaux jours.

Vendredi 25 avril : temps fort BRRR ! avec des auteurs/illustrateurs présents en dédicace.

Une soirée jeux vous sera également proposée en partenariat avec le **Bois des Ludes**.

Toutes nos animations sont gratuites mais sur inscription : **02.99.69.41.52** ou **bibliotheque.pleugueneuc@wanadoo.fr**

Pour suivre nos animations, vous pouvez aller sur le site des bibliothèques du réseau : **<https://bibliotheques.bretagneromantique.fr/index.php>**.

+ infos :

N'hésitez pas aussi à vous abonner à notre page Facebook : **Bibliothèque municipale de Pleugueneuc** **<https://www.facebook.com/Biblioth%C3%A8que-municipale-de-Pleugueneuc-106515835138494>**
Ou à notre Instagram (**[bibliotheque_pleugueneuc](https://www.instagram.com/bibliotheque_pleugueneuc)**).

Par ailleurs, nos horaires demeurent inchangés :

Lundi : 16h00-18h00
Mardi : 16h00-18h00
Mercredi : 10h00-12h00/16h00-18h00
Jeudi : Fermé
Vendredi : 16h00-18h00
Samedi : 10h00-12h00

Nous vous accueillons avec plaisir sur ces horaires, n'hésitez pas à demander conseil.

Calendrier des manifestations 2025

JANVIER

- **Vendredi 10**
MAIRIE / Vœux du Maire
SDJC - PLESDER
- **Samedi 18**
RC Plesder
Plat à emporter
SDJC - PLESDER

AVRIL

- **Dimanche 6**
APE
Vide grenier - PLESDER
- **Samedi 18**
ACCA / Vente de patés
SDJC - PLESDER
- **Dimanche 20**
MAIRIE / Chasse aux œufs
Jardin Mairie - PLESDER
- **Samedi 26**
MAIRIE
Passage du Tour de Bretagne
PLESDER

SEPTEMBRE

- **Dimanche 7**
ACCA / Repas
(à emporter)
SDJC - PLESDER

OCTOBRE

- **Dimanche 12**
MAIRIE
Repas des aînés
SDJC - PLESDER
- **Samedi 25**
JUMELAGE / Repas
(présentiel & à emporter)
SDJC - PLESDER

FEVRIER

- **Samedi 1^{er}**
ANCIENS COMBATTANTS
Assemblée Générale
Mairie - PLESDER
- **Samedi 22**
GYM / Repas
SDJC - PLESDER
- **Vendredi 28**
THÉÂTRE / Représentation
CHAMPS-GÉRAUX

MAI

- **Jeudi 8**
MAIRIE / Commémoration
SDJC - PLESDER
- **Samedi 17**
RELAIS DES VILLAGES
BOBITAL
- **Samedi 24**
RC Plesder / Repas en Présentiel
SDJC - PLESDER
- **Jeudi 29 Mai**
au Dimanche 1^{er} Juin
VOYAGE JUMELAGE
ALLEMAGNE

DECEMBRE

- **Samedi 6**
MAIRIE
Commémoration d'Algérie
avec les 11 communes
PLESDER
- **Vendredi 19**
ACCA / Vente Paté
SDJC - PLESDER

MARS

- **Samedi 1 & Dimanche 2**
THÉÂTRE / Représentations
CHAMPS-GÉRAUX
- **Samedi 8 & Dimanche 9**
THÉÂTRE / Représentations
CHAMPS-GÉRAUX
- **Samedi 22**
LOTO / Jumelage
PLEUGUENEUC

JUIN

- **Dimanche 29**
APE / Fête des écoles
PLESDER

JUILLET

- **Vendredi 11**
Tour de France

NOVEMBRE

- **Mardi 11**
MAIRIE / Commémoration
SDJC - PLESDER
- **Samedi 22**
APE / REPAS APE
CHAMPS-GÉRAUX
- **Samedi 29**
Associations et Mairie
Lancement illuminations
-marché de Noël - concert
PLESDER-GÉRAUX

Salle de Jeunes et de la Culture (SDJC)
Club des Aînés :
Tous les mardis après-midi
Gym Plesderoise et danse :
Tous les mardis et mercredis après-midi et jeudis matin

PUB

BERHAUT - MARIE
Ronan 06 58 38 71 26 Pierre 06 87 75 95 07
Plomberie - Chauffage - Electricité
Pompe à chaleur
Climatisation
VMC
12, Les Cours Nogues
35720 PLEUGUENEUC
02 99 69 45 05
desvaux.berhaut@orange.fr
RGE QUALIBAT

PUB

J.R. MAÇONNERIE
REMY JUBAULT - E.U.R.L.
neuf et toutes rénovations
Terrassement - Taille de pierres - Enduit à la chaux
Équipé pour les chantiers difficiles d'accès !
LES LANDES GIMBERT 35720 PLESDER
06 17 63 52 08
02 23 22 09 59
remy.jubault@sfr.fr

Et si être retraité c'était être branché ?

ATELIER NUMÉRIQUE

Cycle de 15 séances à partir du 16 janvier 2025
Tous les jeudis de 14h à 17h
Mairie - PLESDER
Amenez votre matériel personnel (smartphone, tablette ou ordinateur portable)

Inscriptions auprès de la mairie :
02 99 69 44 76
Avant le 10 janvier 2025

Gratuit

débutants bienvenus

POUR BIEN VIEILLIR BRETAGNE

Elections

Quand s'inscrire ?

Les inscriptions se font tout au long de l'année jusqu'au 6^e vendredi qui précède le scrutin.

Comment s'inscrire ?

- Se présenter en Mairie muni des pièces justificatives suivantes :
 - Le formulaire **Cerfa 12669*02** à retirer en Mairie ou disponible sur notre site internet
 - une pièce d'identité
 - un justificatif de domicile
- Ou en ligne sur le site du gouvernement : **Service-Public.fr**

Une fois les démarches effectuées, vous recevrez votre carte électorale.

NB : Vous pouvez consulter votre situation électorale en vous rendant sur le site :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

PROCHAINES ELECTIONS : Municipales : mars 2026



Recensement militaire

Tous les jeunes français doivent venir se faire recenser en Mairie **dès qu'ils ont 16 ans.**

Comment ?

Se présenter en Mairie muni :

- d'une pièce d'identité
- du livret de famille

Pourquoi ?

- Pour obtenir une attestation de recensement nécessaire pour passer les examens scolaires, les concours et le permis de conduire
- Pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (obligatoire).
- Pour être inscrit d'office sur les listes électorales à ses 18 ans



Cartes d'Identité / Passeports

Les demandes de CNI (Cartes Nationales d'Identité) et passeports se font dans les mairies équipées de dispositifs de recueil peu importe son lieu de résidence : Combourg et Tinténac sont les plus proches.

Procédure :

1. Compléter sa pré-demande en ligne **OU** retirer un CERFA papier dans sa Mairie (cas particuliers - privilégier la procédure en ligne)
2. Prendre rendez-vous auprès d'une Mairie équipée pour déposer le dossier
3. Traitement du dossier
4. Prise de rendez-vous pour la remise de la CNI ou du passeport auprès de la Mairie où vous avez effectué votre demande

Aujourd'hui les délais d'obtention sont entre 4 et 6 mois.

Passeport :

- 86 € en timbre fiscal pour les majeurs
- 42 € en timbre fiscal pour les mineurs de + 15 ans
- 17 € en timbre fiscal pour les mineurs de - 15 ans

Carte d'identité :

- **GRATUIT** en cas de première demande ou de renouvellement
- 25 € en timbre fiscal : en cas de perte ou de vol

Pièces à fournir : Consulter le site internet de la Mairie de Plesder ou se renseigner auprès des Mairies lors de la prise de rendez-vous :

Mairie de TINTENIAC - 02.99.68.18.68

Mairie de COMBOURG - 02.99.73.00.18

Mairie d'EVRAIN - 02.96.27.40.33

Permis de conduire

Tous les permis de conduire délivrés avant le 19 janvier 2013 sont valables jusqu'au 19 janvier 2033. Ils seront remplacés progressivement par les nouveaux permis au format sécurisé. Il est donc inutile de vous précipiter en préfecture ou sous-préfecture pour échanger votre permis de conduire.

Le Messenger de Plesder | n° 136

➔ Stationnement

Suite aux multiples plaintes de parents d'élèves, nous rappelons qu'il est interdit de stationner sur les trottoirs aux abords de l'école afin de laisser le passage sécurisé aux piétons (poussettes, vélos...).

➔ Refus de priorité à droite dans l'agglomération

1. La règle de la priorité à droite selon le Code de la route

Le Code de la route, Article R415-15, définit la règle de la priorité à droite ainsi :

« Lorsque deux conducteurs abordent une intersection par des routes différentes, le conducteur venant par la gauche est tenu de céder le passage à l'autre conducteur, sauf

dispositions différentes prévues au présent livre »

2. La priorité à droite sans signalisation

En l'absence de signalisation précisant les règles de priorité d'une intersection ou d'agent réglant la circulation, vous devez respecter la règle de la priorité à droite. Elle s'applique par défaut lorsqu'il n'y a aucune autre indication.

3. Sanctions

Toujours selon l'Article R415-5 du Code de la route, en cas de refus de priorité à droite, le conducteur encourt une contravention de 4ème classe :

- Une amende de 135 €
- Un retrait de 4 points sur le permis de conduire
- Une peine complémentaire de suspension du permis pour trois ans au plus



Maison France Services

La Maison France Services est un espace d'accueil de proximité permettant d'obtenir des informations, d'effectuer des démarches et de vous orienter vers les services adaptés à votre demande :

- Accès aux droits
- Familles
- Personnes en situation de handicap
- Emploi et formation
- Logement
- Personnes âgées
- Information jeunesse
- Mobilité...

Vous avez du mal avec l'informatique?

Vous n'êtes pas équipé mais vous avez des démarches à effectuer auprès de l'Administration?
France Services vous aide !

” A Mesnil Roc'h

- 54 rue de la Libération à Saint Pierre de Plesguen (locaux de la Poste) - 02.99.21.91.29
- Accueil le mardi, jeudi, vendredi de 8h45 à 12h et 14h15 à 16h45, le mercredi de 8h45 à 12h et le samedi de 8h45 à 12h15

02.99.21.91.29 | mesnil-roch@france-services.gouv.fr

” A Combourg

3 rue de la mairie - 02.23.16.45.45
maison-des-services@bretagneromantique.fr

” Très prochainement une nouvelle **Maison France Service s'installera à Tinténac**

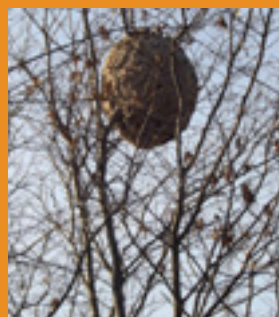


PUB





Destruction des Nids de Frelons Asiatiques



La Mairie et la communauté de communes prennent en charge la destruction de nids de frelons asiatiques, sans aucun frais pour les particuliers.

Pour toute demande d'intervention, vous devez **contacter la Mairie** afin qu'un référent «frelon» se déplace sur site, confirme qu'il s'agit bien d'un nid de frelons asiatiques et déclenche une intervention.

De manière préventive et afin de préserver les abeilles, l'installation de pièges à partir du mois de mars est fortement conseillé.



Grâce aux pièges les nids de frelons sont en diminution...

Collecte des déchets ménagers

Le SMICTOM VALCOBREIZH assure la collecte des déchets et du tri sélectif.

Les bacs doivent être présentés la veille du jour de collecte.

RAPPEL : les bacs doivent être rangés dans votre propriété une fois la collecte assurée. En aucun cas, ils ne doivent rester sur la voie publique en dehors des jours de collecte.

CALENDRIER DES COLLECTES

	ORDURES MÉNAGÈRES	TRI SÉLECTIF
PLESDER	LUNDI à partir de 4h	MARDI à partir de 4h

HORAIRES D'HIVER EN DÉCHÈTERIE

N'oubliez pas : dès le 2 novembre, les déchèteries passent en horaires d'hiver. Elles fermeront donc à 17h00 au lieu de 18h00 jusqu'au 31 mars 2025 inclus.



CONTACT :

1 La Lande – 35190 TINTENIAC
02.99.68.03.15
contact@valcobreish.fr

Accueil physique

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
(sauf le jeudi après-midi)

Accueil téléphonique

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
(sauf le mardi après-midi et le jeudi après-midi)

COLLECTE DE PAPIERS ET JOURNAUX



Une collecte permanente de papiers et de journaux, à l'initiative du SMICTOM, en partenariat avec la Mairie et l'APE est mise en place sur la commune au profit de l'école pour financer des projets pédagogiques.

Les bennes sont installées près du terrain des sports, à côté de la benne à verre.
Somme récoltée du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024 : 322,17 € remis à l'APE.

LES COQUILLES PRENNENT LE LARGE DIRECTION RECYCLAGE

Du 2 novembre 2024 au 31 mars 2025, les usagers doivent simplement se diriger dans une des déchèteries du territoire : Combourg et Tinténac.

Seules les coquilles de coquillages bien vidées sont acceptées. Grâce à ces collectes, les coquilles seront valorisées.



APPLICATION : VOS INFOS DÉCHETS ACTUALISÉES EN TEMPS RÉEL

Le SMICTOM VALCOBREIZH a lancé mi-septembre son application mobile « VALCOBREIZH et moi » pour permettre aux usagers d'avoir accès facilement et rapidement aux informations liées à leur service déchets.

MAIRIE

2 Place de l'Erable - 35270 PLESDER
02 99 69 44 76

Courriel : mairieplesder@wanadoo.fr
Site : www.plesder.fr

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

Lundi : De 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17h30

Mardi : De 13 h 30 à 17h30

Mercredi : De 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17h30

Jeudi : De 13 h 30 à 17h30

Vendredi : De 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17h30

Possibilité de rencontrer le maire et les adjoints sur rendez-vous

SERVICES MUNICIPAUX

ÉCOLE : 02.99.69.45.01

GARDERIE : 06.25.66.68.16

SALLE DE JEUNES ET DE LA CULTURE (SDJC)

Réservations en Mairie. Tarifs au 1^{er} janvier 2025 :

- Weekend (du vendredi midi au lundi midi) : 450 €
- Weekend 3 jours (avec un jour férié) : 500 €
- 1 journée en semaine : 100€
- ½ journée (obsèques...) : 50 €
- Caution : 1 200 €
- Caution ménage : 300 €

ASSOCIATIONS

Liste contact des associations de PLESDER

- **Anciens combattants**
Michel BUREAU - 02 99 33 19 61
- **Aînés ruraux**
Jacqueline BUREAU - 02 99 33 19 61
- **Relais des villages**
Patrick COQUIO - 06 72 57 21 79
- **Gym Plesderois**
Brigitte COQUIO - 06 77 74 78 04
- **Comité de jumelage Plesder/Ahorn**
Alain CLOSSAIS - 06 89 93 94 46
- **ACCA Chasse Plesder**
Daniel TESSIER - 06 62 45 45 61
- **Théâtre**
Alexandre COLLET
- **Foyer des Jeunes**
- **Foot Racing Club**
Gabin MOREL
- **APE Plesder/Les Champs Géraux**
Sylvain QUÉRO

GITES / CHAMBRES D'HOTES

- **La Clé du Four** : 06.81.76.40.04
- **Les Crins de Beaulieu** : 06.28.49.14.25

SERVICES INTERCOMMUNAUX

COMMUNAUTE DE COMMUNES BRETAGNE

ROMANTIQUE 02.99.45.23.45

accueil@bretagneromantique.fr

MAISON FRANCE SERVICES

Accueil, conseils et orientation vers les services adaptés à votre demande : information jeunesse, consommation, juridique, emploi/formation, logement, droit des familles...

3, rue de la Mairie - 35270 COMBOURG

Lundi au jeudi : 9h-12h et 14h-17h

et Vendredi : 9h-12h

02.23.16.45.45

maison-des-services@bretagneromantique.fr

54 rue de la Libération - 35270 SAINT PIERRE DE

PLESGUEN (locaux de la Poste)

Accueil le mardi, jeudi, vendredi de 8h45 à 12h et

14h15 à 16h45, le mercredi de 8h45 à 12h et le

samedi de 8h45 à 12h15

02.99.21.91.29 mesnil-roch@france-services.gouv.fr

PIJ (POINT INFORMATION JEUNESSE)

Accompagnement de projets, conseils et informations pour les jeunes.

Contact : 02.23.16.45.44 ou par mail :

c.goulet@bretagneromantique.fr

Permanences :

- A Tinténac, 2 avenue des Trente

Mardi 16h - 18h30, mercredi 14h - 17h30 et

vendredi 13h - 16h30 et chaque 1^{er} samedi

du mois de 10h à 13h

- A Combours, à la Maison des services - 3 rue de la Mairie

Mercredi 9h - 12h30 et jeudi 9h - 12h30

et 13h30 - 17h30

RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Contact : 02.99.45.20.12

ou rpam@bretagneromantique.fr

Rendez-vous possibles sur les communes de

Mesnil-Roc'h, Combours et Tinténac

ESPACE ENTREPRISES BRETAGNE ROMANTIQUE (EEBR)

Accompagne les porteurs de projet à la création / reprise d'entreprise et propose des locations de bureaux, coworking et salles.

Renseignements : 02.23.16.46.46

eebr@bretagneromantique.fr

SERVICES SOCIAUX

CDAS (Centre Départemental d'Action Sociale)

Square Emile Bohuon - 35270 COMBOURG

02.99.73.05.69 - 02.99.73.33.79

Permanences sur rendez-vous uniquement :

- A la Mairie de Pleugueneuc le mardi matin et vendredi matin

- A la Mairie de Saint-Pierre-de-Plesguen le lundi après-midi

- A la Mairie de Tinténac le mardi après-midi et le jeudi matin

MISSION LOCALE DU PAYS DE SAINT-MALO

Insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans. 02.99.82.86.00

ASSISTANTES MATERNELLES

La liste des assistantes maternelles agréées est consultable sur le site

internet du département d'Ille-et-Vilaine à l'adresse suivante : <https://www.assistantsmaternels35.fr/>

DECHETTERIE

SMICTOM VALCOBREIZH

(Contact : 02.99.68.03.15)

- **Tinténac** : 5 la Lande - 35190 TINTÉNIAC

- **Combours** : Lieu-dit Le Maroc - 35270 COMBOURG

N° UTILES

- **Pôle emploi** : 3949 (0,11 € / appel)
www.pole-emploi.fr
- **CARSAT** : 3960
- **GRDF sécurité dépannage**
(urgence gaz 24h/24 et 7j/7) : 0 800 47 33 33
- **EDF sécurité dépannage** (électricité) :
0 810 333 035
- **Allo enfance maltraitée** : 119

N° D'URGENCE

- **SAMU** : 15 ou 112 (téléphone portable)
- **POMPIERS** : 18
- **GENDARMERIE** : 17
- **Centre Anti Poison** : 02 99 59 22 22

VOUS POUVEZ RETROUVER TOUTES CES INFORMATIONS

Sur le site internet : www.plesder.fr

Et le facebook : [hôtel de ville Plesder](https://www.facebook.com/hoteldevilleplesder)

Application mobile IntraMuros

**C'est quoi ?**

A Plesder, nouvel outil de communication permettant d'informer et d'alerter ses habitants sur des événements et des services proposés sur la commune et les alentours.

Application gratuite qui se télécharge depuis l'App Store ou Google Play (aucune donnée n'est collectée).

Elle permet d'informer, d'alerter et de faire participer les administrés à la vie locale.

Nous vous invitons à vous connecter grâce à ce QRcode.

Pour plus d'information, prendre contact avec la mairie



TOUR DE FRANCE

Après 3 ans d'absence, le Tour de France revient en Ille et Vilaine.

La 7^e étape, Saint-Malo – Mur de Bretagne, traversera Plesder, le **11 juillet 2025**, de Pilleverte vers Tréverien (RD79).



Venez nombreux encourager les 22 équipes (176 coureurs).

▼ Parcours dans la ville



TOUR DE FRANCE - ÉTAPE N° 7 – 11 juillet 2025
SAINT-MALO / GUERLÉDAN (MÛR-DE-BRETAGNE)

COMMUNE DE PLESDER

**36,3 km / 196,6 km / Reste à parcourir :
160,3 km – Ville n° 10**

HORAIRES THÉORIQUES :

Passage caravane : 11h53

Passages coureurs entrée de ville : 13h48 – 13h53

Arrivée en provenance de : Saint-Hélen

Arrivée dans la commune par : D79

Routes empruntées : route de Pilleverte – La Tremblaye – rue Félicité de Lamennais – rue du Chêne Hubly – La Cocheriais

Sortie de ville par : D79

À destination de : Tréverien